Interrogation

Bulletin œcuménique

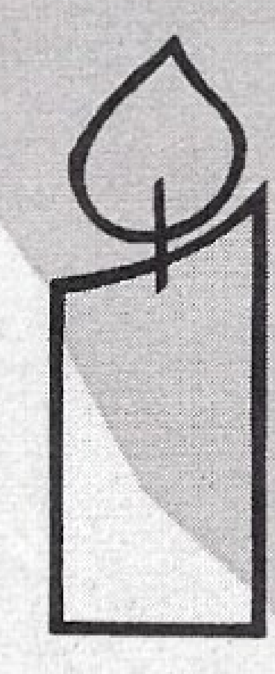
No 1 – février 1997

Paraît 8 fois par an

Temps d'anniversaire!

Février 1957, le Docteur Visser't Hooft, secrétaire général du Conseil Œcuménique des Eglises (COE), de retour d'une visite en Algérie en proie à la guerre, témoigne. Il a été bouleversé par ce qu'il a vu, aussi invite-t-il le comité des Eglises historiques de la paix (Quaker, Mennonite, Brethren), ainsi que le mouvement international pour la réconciliation entre les peuples (IFOR), à créer un service chrétien pour la paix. Son rôle: porter un témoignage crédible et fraternel de réconciliation dans une communauté algérienne affectée par la guerre. Eiréné est né. Quelle belle aventure depuis? De l'Afrique des indépendances à l'Amérique latine, des résistances en passant par les luttes contre l'exclusion et pour la justice en Europe et en Amérique, Eiréné est là, manifestant sa solidarité et sa profonde foi en l'homme dans un esprit non-violent. Des échecs, il y en a eu, des victoires et des réussites aussi, mais qu'il est encore long le chemin! L'état du monde aujourd'hui pousse, hélas, au pessimisme. L'engagement des mouvements demeure donc utile et nécessaire. Eiréné en est conscient et tente d'inscrire son action dans la durée, en mettant au cœur de chaque projet l'humain dans sa compréhension la plus large et la plus positive, guidé en cela par l'esprit non-violent de justice et de solidarité. Quarante ans marquent le mi-parcours dans la vie d'un individu, l'âge adulte confirmé. Pour une association, c'est l'heure de la gestion rationnelle d'une expérience acquise et attestée. Une expérience qui, pour Eiréné, est fruit d'un engagement solide et constant initié par les pionniers du mouvement. Comment aujourd'hui inscrire son action dans un contexte qui présente de nouveaux enjeux tout en restant fidèle à l'esprit d'origine? Comment mieux témoigner dans un monde à la fois uni et éclaté, où tout se fond et se confond? Voilà des défis lancés au mouvement en route pour ses cinquante ans. Puisse cette commémoration l'aider à élaborer des instruments de réponse appropriés et adaptés aux besoins de notre époque.

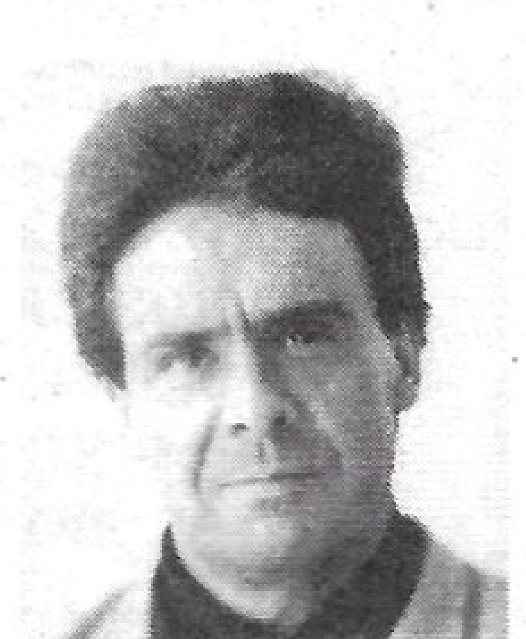
Justin Kahamaile



La Bourse pour la vie







«La marche vers Pâques prendra tout son sens si nous l'utilisons pour redécouvrir les valeurs fondamentales. Dans l'esprit de notre œuvre d'entraide, nous voulons, par un don généreux, témoigner de notre solidarité avec les exclus de ce monde, pour que tous et toutes aient la vie en abondance.»

Mgr Kurt Koch
Evêque de Bâle
Président du Conseil de fondation de l'Action de Carême

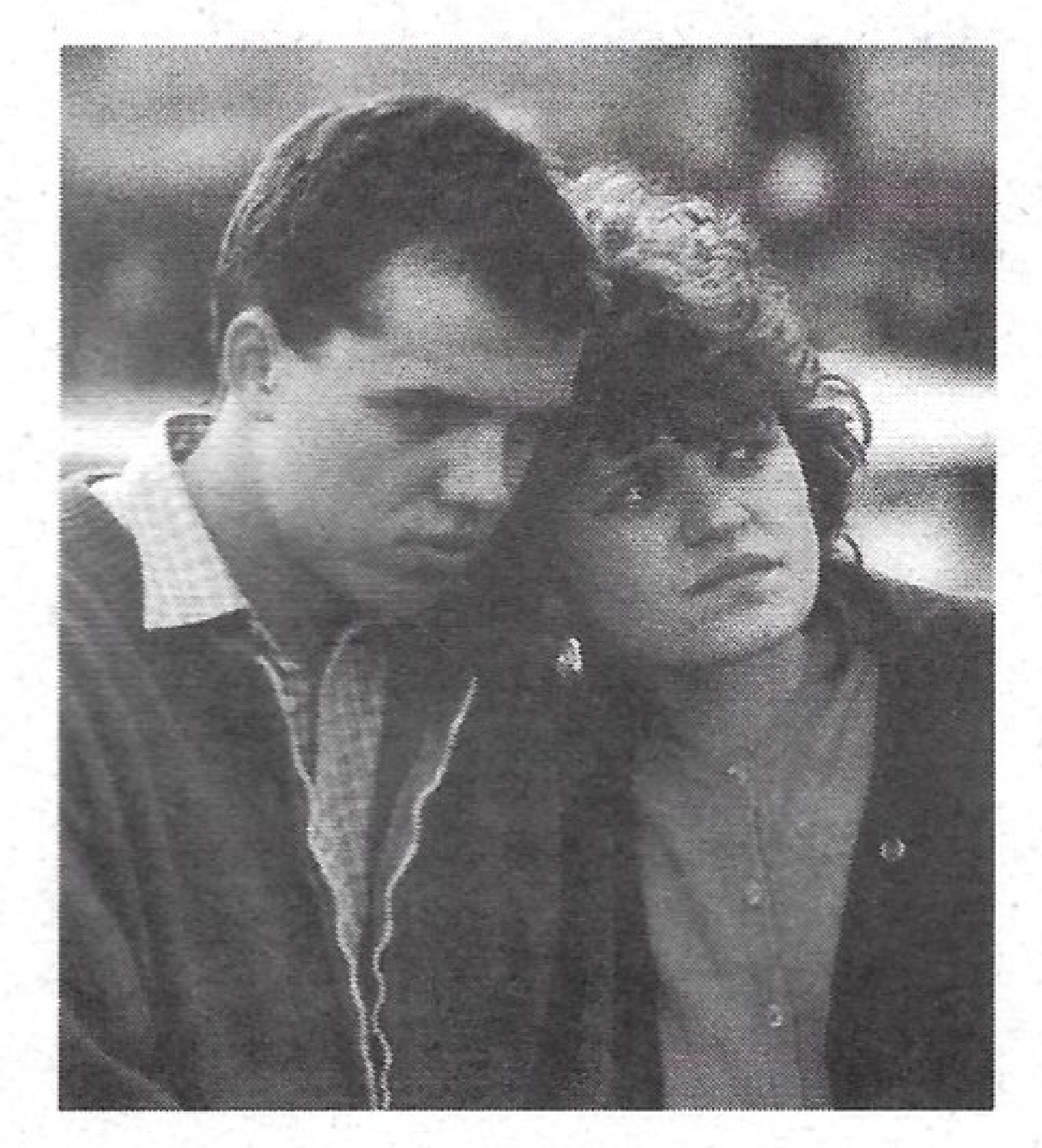
«Nos œuvres d'entraide appellent à lutter contre l'appauvrissement croissant. Chacune et chacun d'entre nous peut entrer dans le commerce équitable et y avoir une influence. Par exemple, en achetant des produits du commerce équitable ou en appuyant des projets au profit des plus défavorisés. Cela en vaut déjà la peine.»

Dr Hans Zbinden
Conseiller national
Président de Pain pour le prochain

PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CAREME
LA BOURSE POUR LA VIE

La campagne 1997 «La bourse pour la vie» invite les chrétiennes et les chrétiens à lutter contre l'exclusion grandissante dans notre monde, ici et dans le Sud, et ceci à partir des exigences éthiques découlant de notre appartenance à l'Eglise du Christ. Les messages de la campagne, les notes théologiques de M. Beat Dietschy, les notes éthiques de M. André Biéler développent ce point de vue. Le calendrier, nouveau format, popularise et concrétise le thème pour le grand public. Il contient des exemples concrets, suggère des pistes d'action, le tout intégré dans une démarche spirituelle.

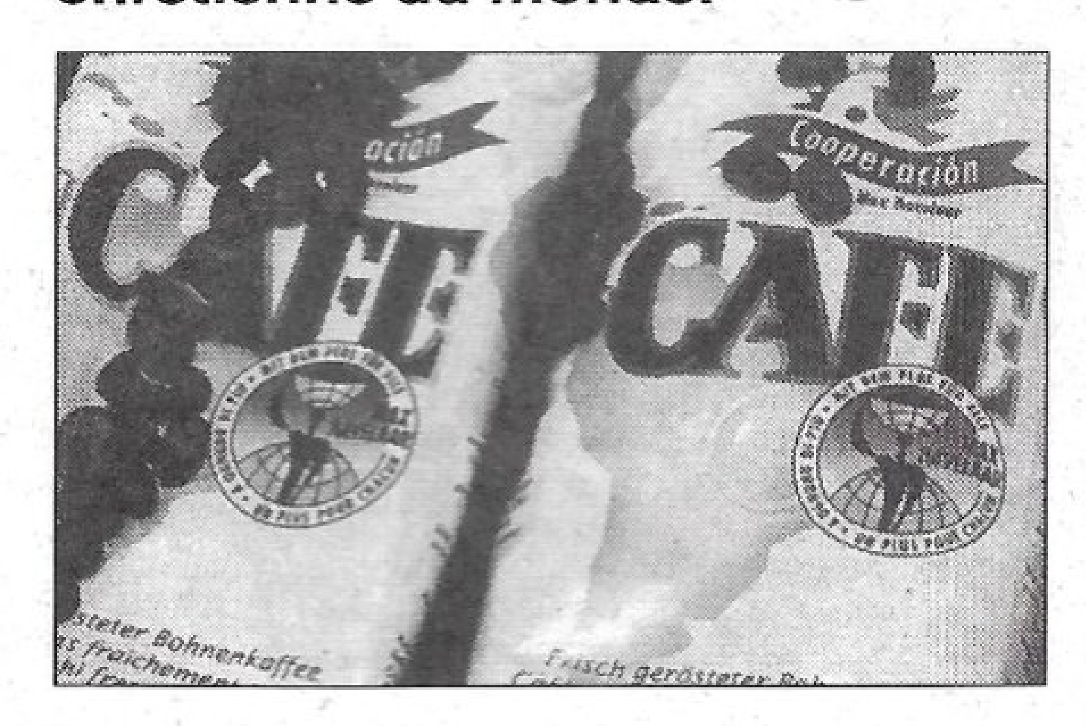
Si le bien, c'est la relation, qu'est-ce alors que l'exclusion?



Notre mandat d'œuvres d'entraide chrétiennes comporte plusieurs dimensions à concilier:

- appui spirituel à la montée vers Pâques
- appel à la conversion et au partage
- collecte financière
- promotion de la solidarité universelle par l'information sur les situations de nos partenaires et l'éducation au développement
- participation à la formation de l'opinion et à la prise de décision en matière de politique et de développement

Quatre des six œuvres d'entraide à la base de la Fondation Max Havelaar sont chrétiennes. C'est donc qu'il doit y avoir un lien étroit entre la justice sociale, la dignité humaine et la vision chrétienne du monde.



La foi du charbonnier ?

Gilbert Zbaeren

Elle avait été à la rencontre
Des femmes à Beijing en Chine.
Elle était une des représentantes
De son pays, le Zimbabwe.
Elle est parlementaire au Zimbabwe.

Lors d'une halte en Thaïlande
Elle avait complété ses achats.
Les objets de toutes sortes
Etaient réellement moins cher
Que chez elle,
Et quand on va si loin
Il faut rapporter des cadeaux
Et profiter de tout ce qui est
Moins cher.

C'est ainsi que ses valises
Enflèrent et surtout
Que le poids minimum enfla.

Si le tout passa
Au moment de l'embarquement
Après le stop obligatoire
A Gatwick (Londres) cela changeât
«*Madame, vous avez un dépassement de bagage, il vous faut passer au bureau pour payer 85 livres... !!!*»
Mais c'est qu'elle n'avait plus un sou.

Elle repris tous ses bagages...
Et s'en alla dans un coin pour réfléchir.
Très désemparée
Elle ouvrit ses valises, en retira
Deux manteaux en soie,
Reconsidéra son porte-monnaie vide
Et se dit
«Je ne peux quand même pas
Laisser tout *ça* ici
Il y a des tas de gens
qui seront déçus
Si je ne leur ramène rien.»

Et elle enchaîna
«Seigneur...!
Tu vois bien
Que je ne peux pas rester ici
je dois rentrer chez moi avec tout ça...
Il faut que tu m'aides !
je suis complètement dépassée!»

Et elle repartit avec ses valises
Et ses deux manteaux en soie
Sur un bras.

C'était la même demoiselle
A l'enregistrement
«*Vous voulez garder
ces deux manteaux
Sur votre bras?*»
Elle expliqua qu'il fallait bien qu'elle
Enlève quelque chose de sa valise
Puisqu'il y avait un surplus de poids.
Et qu'elle ne pouvait pas payer
La somme puisqu'elle n'avait
Plus un sou...

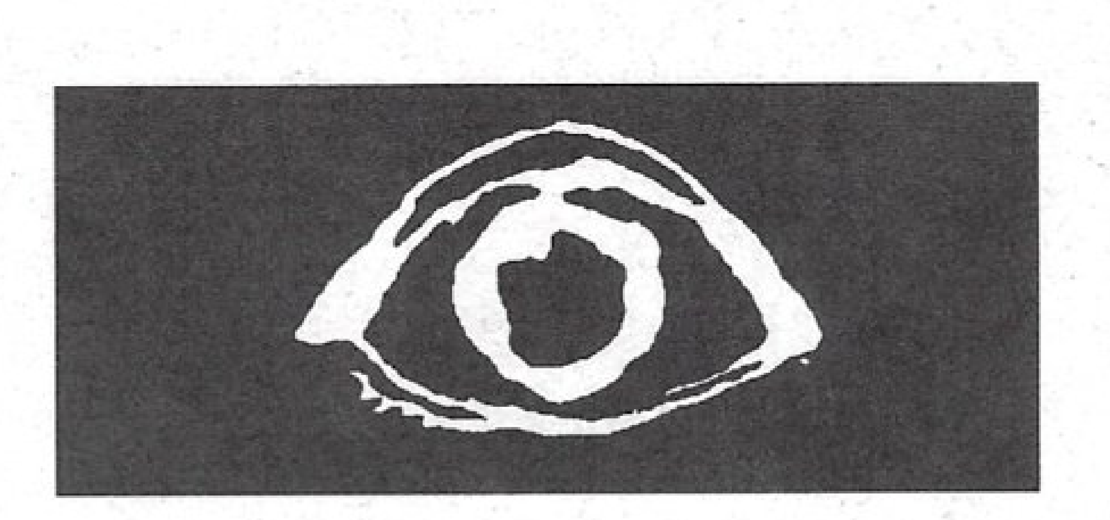
«*Allez mettez ses valises sur la balance
Dépassement de poids...?*
....
Qui vous a dit ça?
....
*Tout va bien, donnez-moi vos billets
Et dépêchez-vous, il y a l'appel
Pour votre vol.*»

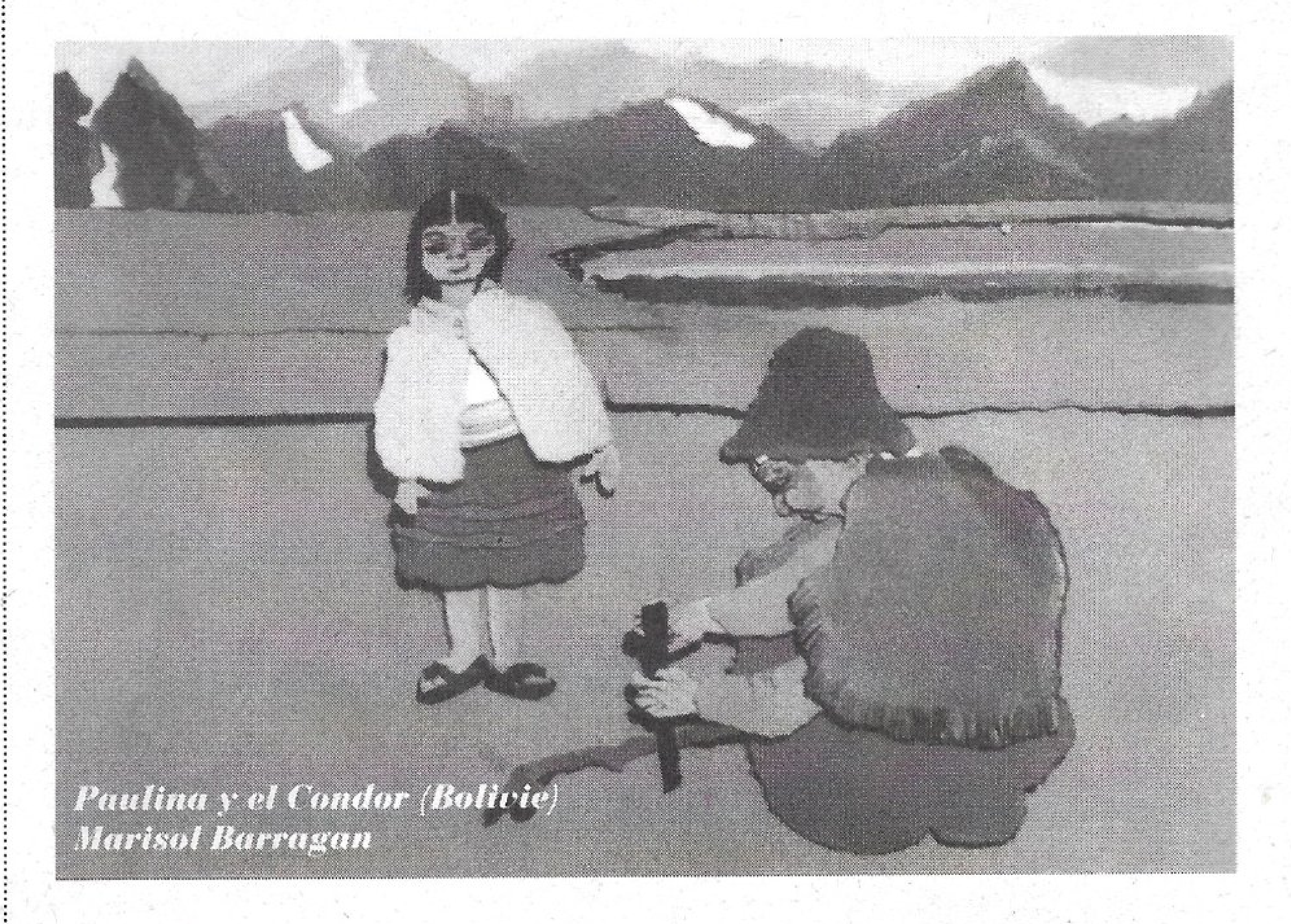
Depuis dit-elle :
«Chaque fois que je suis dépassée
Chaque fois que je me rends compte
Que je ne vais pas y arriver

Je Lui dis
Over to you
(A toi de jouer Seigneur!)
Il faut que tu m'aides
Toute seule je ne vais pas y arriver!»

11e Festival de films de Fribourg

Cette 11e édition présentera 70 films de plus de 30 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, que ce soient des longs ou des courts métrages, ou encore des documentaires.




Paulina y el Condor (Bolivie)
Marisol Barragan

Outre la compétition officielle, figureront au programme:

- A l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de l'Inde, une **rétrospective** consacrée à l'un des cinéastes indiens (Kerala) les plus importants, **Adoor Gopalakrishnan**
- Un panorama d'Afrique du Sud du temps de l'apartheid; un regard acéré sur l'enfermement volontaire de toute une société
- Une présentation de la nouvelle vague coréenne, entre modernisme et tradition.

«Que leurs histoires soient tragiques ou qu'elles nous fassent rire, ils vont nous permettre de découvrir la vie ailleurs sous tous ses angles, sous tous ses aspects. Encore une fois, cette étonnante diversité, cette richesse de couleurs, ce foisonnement d'images, nous emmènera à la découverte d'un continent trop peu connu et visité: l'imaginaire des gens et des peuples qui se raconteront devant nos yeux émerveillés.»

Martial Knaebel


L'homme de l'histoire (Inde)
A. Gopalakrishnan

Liste des villes du circuit

Les Galeries	**Lausanne**	du 13 au 20 mars	(sous réserve)
La Cinémathèque	**Lausanne**	du 10 au 16 mars	
Cinéma La Grange	**Delémont**	du 14 au 17 mars	
Alhambra	**Genève**	du 9 au 16 mars	
Cinéma Capitole	**Sion**	du 20 au 23 mars	
Le Cinoche	**Moutier**	du 12 au 16 mars	(sous réserve)
Cinéma Rex	**Neuchâtel**	du 18 au 26 mars	
Cinéma Plaza	**La Chaux-de-Fonds**	du 18 au 26 mars	
Cinéma ABC	**La Chaux-de-Fonds**	du 22 au 23 mars	
Cinélucarne	**Le Noirmont**	du 21 au 23 mars	
Cinema Excelsior	**Chiasso**	5, 12, 19 et 26 mars	
Cinema Rialto	**Locarno**	6, 13, 20 et 27 mars	
Cinema Ideal	**Giubiasco**	4, 11, 18 et 25 mars	
Cinema Iride	**Lugano**	6, 13, 20 et 27 mars	
Stattkino	**Lucerne**	dates indéterminées	
Filmpodium	**Bienne**	du 9 au 25 mars	
Filmpodium	**Zurich**	du 10 au 24 mars	
Kino ABC	**Berne**	dates indéterminées	
Kellerkino	**Berne**	3, 10, 17 et 24 mars	


Nostalgie du pays (Vietnam, 1995)
Dang Nhat Minh

Guerre économique
L'heure de la Résistance



Non, nous ne sommes pas impuissants face aux suppressions d'emploi et à l'accroissement des inégalités engendrées par la «globalisation» ! Ce livre se situe dans la campagne de l'Action de Carême et de Pain pour le prochain qui porte, durant trois ans, sur l'exclusion. Il permet d'abord de comprendre – à travers une interview de Riccardo Petrella – comment nous sommes passés d'une société fondée sur une relative solidarité à une société de compétition acharnée. Celle-ci nous entraîne dans une véritable guerre économique, dominée par des marchés financiers qui ont acquis un pouvoir démesuré.

Elaboré par la COTMEC (Commission Tiers Monde de l'Eglise Catholique à Genève), l'ouvrage nous incite, à travers des témoignages, à rejoindre ceux qui, chez nous comme dans le Sud, résistent à une évolution sans avenir. Il propose pour cela de multiples moyens d'action, plus efficaces qu'on ne l'imagine et à la portée de tout un chacun.
Pour les chrétiens, une telle résistance s'inscrit au cœur de leur foi, comme le dit le théologien Alain Durand aux lecteurs, lectrices de ce livre: «Là où les structures oppriment, c'est aussi le Christ qui est opprimé».

Guerre économique: l'heure de la résistance, éd. Saint-Augustin, disponible dès fin janvier 1997, 200 p., prix de souscription de Fr. 20.-

Bulletin de commande à renvoyer à: Action de Carême, CP 103, 1000 Lausanne 13
ou Pain pour le prochain, chemin du Boisy 3, 1004 Lausanne

Je souscris à ______ exemplaire(s) de l'ouvrage
«Guerre économique: l'heure de la résistance»
à Fr. 20.-

Nom:

Prénom:

Rue et N°:

N° postal et localité:

Date et signature:

Environnement
La Liberté – le 29 novembre 1996

Faut-il boycotter le bois tropical et acheter suisse?

Les villes de Fribourg et d'Yverdon donnent l'exemple. Ils interdisent le bois tropical dans leurs équipements.

Faut-il boycotter le bois tropical? Grande question posée aux consommateurs par la Société pour la protection de l'environnement et par Bruno Manser, le célèbre défenseur des forêts vierges. La syndique de Lausanne Yvette Jaggi, invitée à une table ronde de la SPE, partage l'inquiétude de l'ethnologue bâlois et de l'astronaute vaudois Claude Nicollier, qui a contemplé à 150 km d'altitude les trouées qui lacèrent l'Amazonie. A quoi Manser lui répond: et si Lausanne, qui est le plus grand propriétaire forestier du Plateau suisse, rejoignait le combat des 38 villes qui interdisent l'utilisation de bois tropical dans leurs équipements? A ce jour, seules deux Municipalités romandes, Fribourg et Yverdon, l'on fait. Mme Jaggi, qui est aussi présidente de l'Union des villes suisses, a pris note. Bruno Manser a vécu six ans parmi une tribu décimée par les coupeurs d'arbres dans la partie malaisienne de Bornéo. Par des images saisissantes, il montre comment la planète est irrémédiablement défigurée au mépris des droits humains. «Chacune de nos maisons, nos gares, nos bancs publics, contiennent du bois tropical. D'où prenons-nous le droit d'utiliser les derniers grands arbres millénaires des dernières jungles, alors que 1,5 millions de mètres cubes pourrissent dans nos forêts?» Il présente deux pinceaux vendus en Suisse. L'un en bois tropical chinois coûte 2 fr. 80. L'autre en hêtre allemand 8 fr. 40. «En choisissant avec son porte-monnaie, le consommateur devrait au moins savoir ce que ça coûte à la nature. Le comble c'est qu'il n'aide même pas les pays pauvres, puisque 90% du revenu des ventes reviennent aux pays industrialisés.»

Markus Moser, de l'association pour la promotion du bois indigène Lignum, aligne une série d'absurdités: la Suisse pourrait parfaitement couvrir ses besoins (7,3 millions de mètres cubes par an). Or, elle en importe 85%. Elle exploite à peine la moitié de son potentiel forestier, produisant 4,4 millions de m^3... dont elle exporte les trois quarts, utilisés pour fabriquer des meubles design étrangers qui seront réimportés en Suisse. Si le bois suisse est «trop cher», c'est que les essences tropicales ne sont pas payées à leur vraie valeur et que les transports interplanétaires – dont le pétrole – sont trop bon marché.

MIGROS D'ACCORD

Mais rien n'est simple. Thierry Pellet, représentant de la Déclaration de Berne et de la Fédération vaudoise de coopération, nous apprend que dans le tiers monde, moins d'un arbre sur dix est destiné au commerce mondial. Le reste est abattu ou brûlé par un besoin pressant de défricher pour se nourrir. C'est la pauvreté qui déboise avant tout. Et c'est l'aide au développement qui seule peut sauver les forêts.

Alors que faire? Migros a annoncé son intention de ne plus vendre de bois tropical, sauf s'il provient de plantations «durables». Mais pour Odile Keller, de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, le boycott n'est pas la solution. Il affaiblit les efforts de la Suisse dans les négociations internationales. Mieux vaut aider les pays en développement à mieux gérer leurs forêts. Et promouvoir le label FSC garantissant l'exploitation durable: il sensibilisera les producteurs comme les consommateurs. A condition qu'on ne touche plus aux forêts vierges, ajoute Manser. En attendant, mieux vaut acheter suisse, donc cher.

InfoSud/Daniel Wermus

Politique
La Liberté – le 3 décembre 1996

CONSEIL FÉDÉRAL

Les préretraites «dorées» des chefs du DMF seront examinées

Le Conseil fédéral reconnaît que les traitements versés aux officiers de haut rang, entre 60 et 65 ans, font problème.

Les rentes touchées par les officiers généraux de l'armée mis en retraite anticipée pourraient être revues à la baisse. Le Conseil fédéral a chargé lundi le Département fédéral des finances de procéder à un examen approfondi et, le cas échéant, d'adapter les rentes à la situation financière de l'Etat.

Les préretraites «dorées» des plus hauts cadres de l'armée ont fait l'objet de diverses critiques ces derniers mois. Dans une intervention parlementaire, le socialiste vaudois Pierre Chiffelle s'émeut des «privilèges exorbitants» accordés aux anciens commandants de corps et divisionnaires. Cette situation est jugée d'autant plus «choquante» que de nouveaux sacrifices sont sans cesse demandés à la classe moyenne, aux retraités modestes et aux chômeurs.

PROBLÈME RECONNU

Dans sa réponse publiée lundi, le Conseil fédéral précise qu'il reconnaît la problématique des rentes élevées versées aux officiers généraux jusqu'à l'âge de 65 ans. Des mesures ont d'ailleurs déjà été prises: en mars 95, la rente supplémentaire dont bénéficiaient certains officiers a été supprimée dans le cadre de mesures d'urgence et transitoires, valables jusqu'à la fin de l'an 2000.

A l'heure actuelle, les commandants de corps et divisionnaires partent à la retraite dès l'âge de 62 ans et les brigadiers à temps complet à 60 ans dans la règle. Jusqu'à l'âge de 65 ans, ils perçoivent une rente qui oscille, selon les cas, entre 80 et 90 % de leur dernier salaire.

Ces rentes de préretraite se montent ainsi à 278 000 francs par an pour le chef de l'Etat-major général, le chef des Forces terrestres et le chef de l'armement. Les autres commandants de corps touchent 218 000 francs et les divisionnaires 190 000 francs.

A 65 ans révolus, les officiers concernés bénéficient des rentes de vieillesse ordinaires de la Caisse fédérale de pension, soit 60 % du revenu assuré, souligne le Conseil fédéral. La rente atteint alors 151 000 francs pour les trois plus hauts responsables du DMF, 119 000 francs pour les autres commandants de corps et 105 000 francs pour les divisionnaires. ATS

Suisse-Birmanie
Journal de Genève – 7 novembre 96

L'aide au développement profite aux entreprises suisses

En participant à des projets de soutien au Sud organisés par la Banque mondiale, les entrepreneurs helvétiques ont encaissé 300 millions de francs en 1996.

L'approche tiers-mondiste de l'aide au développement a fait son temps. Plus animée, alors, par des motifs idéologiques que pratiques, l'aide au Sud doit se baser sur de nouveaux principes, quitte à briser des tabous. Convaincu, l'Office fédéral des affaires économique extérieures recevait hier une délégation de la Société financière internationale (SFI). Institution de le Banque mondiale (BM), celle-ci soutient, par différents projets, le développement du secteur privé des pays en développement. La Suisse projette de lancer, à son échelle, une société anonyme qui fonctionnerait de la même manière que la SFI.

Quid? En collaboration avec d'autres bailleurs de fonds – dont les banques suisses –, la SFI investit dans des entreprises commerciales, soit en octroyant des prêts soit en participant directement à leurs capital. Parallèlement à son assistance au financement de projets du secteur privé, la SFI offre un service de conseils juridiques et techniques aux entreprises privées des pays en développement.

L'aide ne se conçoit donc plus comme un don dénué de tout intérêt personnel. C'est un mariage entre deux entreprises, l'une du Nord, l'autre du Sud. «Si les deux «mariés» s'entendent bien, chacun y gagne», dit Nicolas Imboden, ambassadeur de l'Office des affaires économiques extérieures. Les activités de la SFI ont, à l'évidence, des répercussions très favorables pour les entreprises suisses. Ces dernières ont encaissé 300 millions de francs durant l'exercice fiscal 1996 pour leur participation à des projets d'aide au développement. Depuis sa création en 1947, la Banque mondiale – par l'intermédiaire de la SFI – a versé aux entreprises suisses 5,46 milliards de francs au total (6,93 milliards de francs au cours actuel) pour leur participation à la réalisation de ses projets.

BÉATRICE SCHAAD

Finances
Le monde – 4 septembre 96

La banque des pauvres à Marseille

Après Valenciennes, Saint-Etienne, Strasbourg, Vaulx-en-Velin, Nantes, Saint-Denis, Aulon, Gennevilliers, nous continuons notre série de « cartes postales », illustrées par Killofer, sur l'état du lien social en France en 1996.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Daniel Combo, vingt-six ans, est en fin de droits : autant dire que sa situation financière est précaire et qu'avec ses frères chômeurs il ne fait pas partie de la clientèle que les banques se disputent. Pourtant, il vient d'obtenir un prêt de 6 000 francs destiné à acheter une imprimante, indispensable pour se mettre à son compte comme tireur de plans pour les architectes et les entreprises du bâtiment dans la banlieue de Marseille. Il a commencé, le 12 août, à rembourser le curieux établissement qui a vu le jour à Marseille au début de l'été et auquel il doit ce coup de pouce. Une banque originale puisqu'elle *« ne prête qu'aux pauvres »*.

Cette banque est le fruit d'une coopération entre trois partenaires qui désirent faire de la deuxième ville de France autre chose que *« la ville symbole de la fracture sociale »*. Le premier, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), affirme, depuis 1990, que *« la protection sociale n'est plus une réponse suffisante au chômage et à l'exclusion »*, comme le dit sa présidente Maria Nowak. Celle-ci a expérimenté l'idée, venue du Bangladesh, d'un *« crédit solidaire »* capable de donner à ceux que la vie économique a laissé sur le bord du chemin une occasion de valoriser leurs talents dans des *« micro-entreprises »*.

VIVRE ENSEMBLE

Le deuxième partenaire est le Crédit mutuel méditerranéen, qui tient à illustrer sa vocation mutualiste par un engagement en faveur de la promotion de l'emploi. Le troisième est l'association Marseille en tête, qui regroupe des Marseillais désireux de tirer leur ville de sa léthargie.

Ces trois bonnes volontés ont implanté dans la cité phocéenne une formule qui a fait ses preuves à Paris comme à Bordeaux et a permis en cinq ans la création de mille huit cents micro-entreprises, du ramoneur au coiffeur à domicile. Comme le tireur de plans précité, ou cette jeune femme qui ambitionne de créer un centre d'activités sportives et ludiques pour enfants, les candidats au coup de pouce sont en général des chômeurs. 45 % d'entre eux sont RMIstes. Aucun n'est capable d'apporter des garanties suffisantes pour les banques. L'ADIE et le Crédit mutuel commencent donc par analyser longuement – Daniel Combo a dû s'expliquer six heures – le projet qui leur est soumis afin de retenir *« la personne capable et sérieuse dont l'idée tient la route »*.

Ce comité de crédit d'un nouveau genre, puisqu'il comporte des bénévoles qui y amènent leur compétence de gestionnaires, attribue un prêt qui peut atteindre 30 000 francs sur une durée de vingt-quatre mois, au taux de 8,50 %. Ce crédit vient compléter, par exemple, l'Aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises (Accre), que le gouvernement a prévu de supprimer dans le budget de 1997. Le micro-entrepreneur, livreur de pizzas ou informaticien, n'est pas abandonné dans la nature une fois le chèque signé. Ses interlocuteurs lui conseillent une formation complémentaire (dans 4 % des cas, le demandeur est analphabète), l'assistent dans le maquis administratif ou attirent son attention sur tel ou tel clignotant qui signale un problème de gestion. Un fonds de garantie de 300 000 francs comblera les sinistres qui résulteraient d'échecs. Le Crédit mutuel, la Compagnie maritime d'affrètement, la Compagnie phocéenne d'acconage et la banque Martin-Maurel contribuent à ce fonds.

Les pères de cette banque des exclus ne se font pas trop de souci pour l'avenir. *« Le taux de survie est comparable à ce que l'on constate dans les entreprises de cette taille, soit 70 % environ au bout de deux ans »*, souligne Maria Nowak, pour qui les emprunteurs mettent un point d'honneur à rembourser leur dette, même lorsque cela leur est difficile. Sur soixante-dix dossiers traités avec le Crédit mutuel, elle recense deux impayés... *« qui sont en train de rentrer dans l'ordre »*.

Sachant qu'un chômeur coûte 120 000 francs de subventions par an et qu'un micro-entrepreneur pèse, une fois pour toutes, moins de la moitié dont une partie sera remboursée, *« cela ne vaut-il pas la peine d'abandonner une logique d'assistance au profit d'une logique économique ? »* Une centaine de micro-projets viendront, dans les deux ans, illustrer ce pari dans le département des Bouches-du-Rhône.

Alain Faujas

PROCHAIN ARTICLE
Orléans

Le pays des montagnes (Naha ea Lithaba)



Je viens de passer une semaine dans ce pays. J'y ai des racines familiales puisque Françoise, ma femme, y est née de parents missionnaires. Ce pays encerclé par l'Afrique du Sud, géant qui vient de se libérer de l'apartheid, a toujours dû veiller à conserver son autonomie et ses particularités. Les missions protestantes puis l'Église du Lesotho y ont joué un rôle prépondérant dans leur collaboration avec le Roi Moshœshœ dès 1832 puis en 1854 l'Angleterre accorde sa protection à ce petit royaume jusqu'au 4 octobre 1966, date de l'indépendance. Par rapport à l'Afrique du Sud, et pour cause, le Lesotho est un pays réellement africain, aux prises avec des problèmes de développement sérieux à partir d'une infrastructure précaire. Comme c'est le cas dans beaucoup de pays de ce type, la rencontre des habitants nous donne à réfléchir sur les conditions, les contraintes et les séquelles de ce que nous osons encore appeler le développement. Royaume des montagnes et peuple de bergers, le Lesotho qui a la superficie de la Belgique, culmine à 3'482 m. avec aucun point de son territoire en dessous de 1'000 m. Un immense projet hydraulique en collaboration avec son gigantesque voisin à court de liquide, pourrait lui donner une matière première précieuse à exporter. Par la même occasion, le Lesotho couvrirait tous ses besoins en électricité.

G.Z.

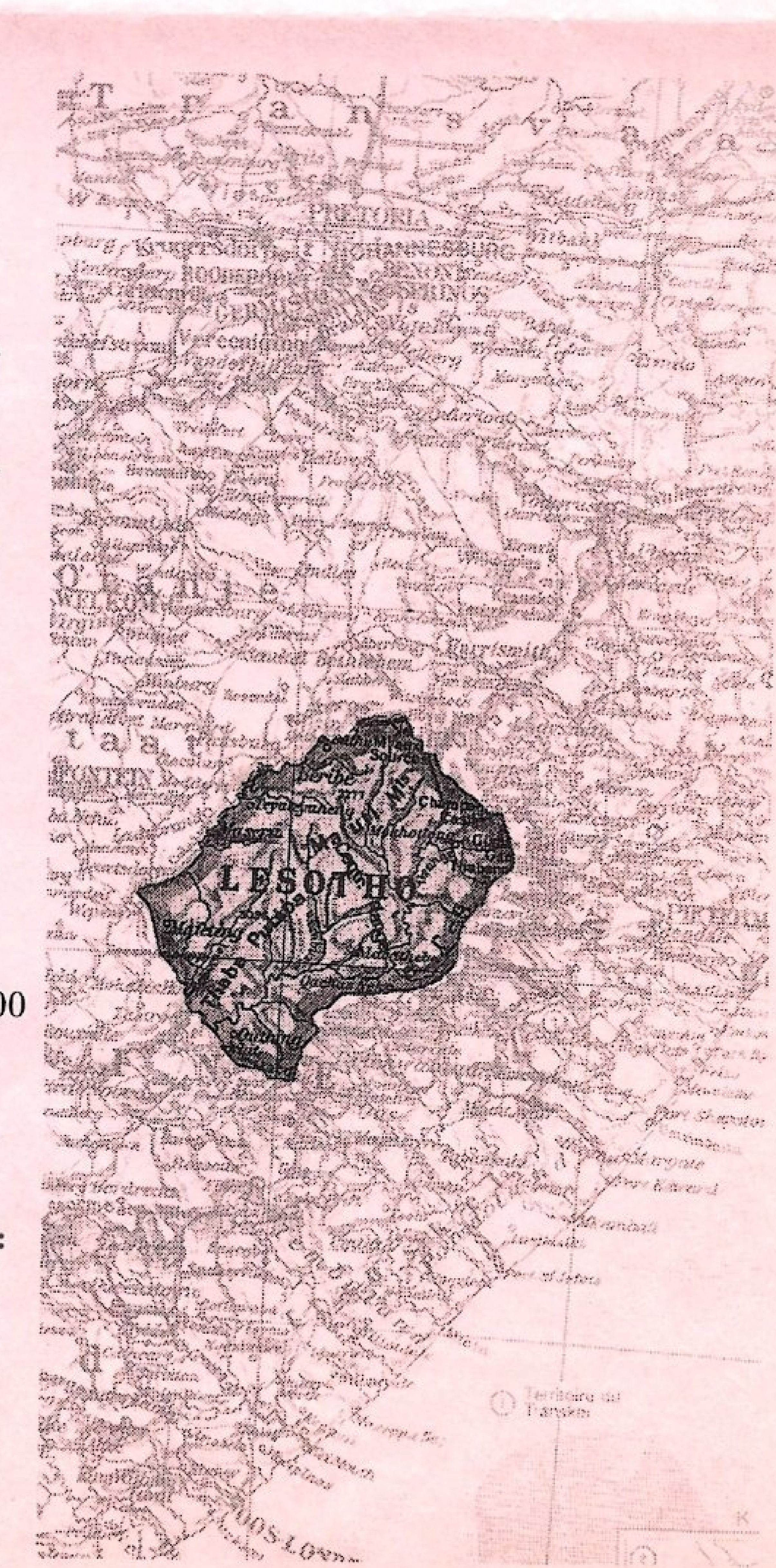
... à propos du Lesotho...

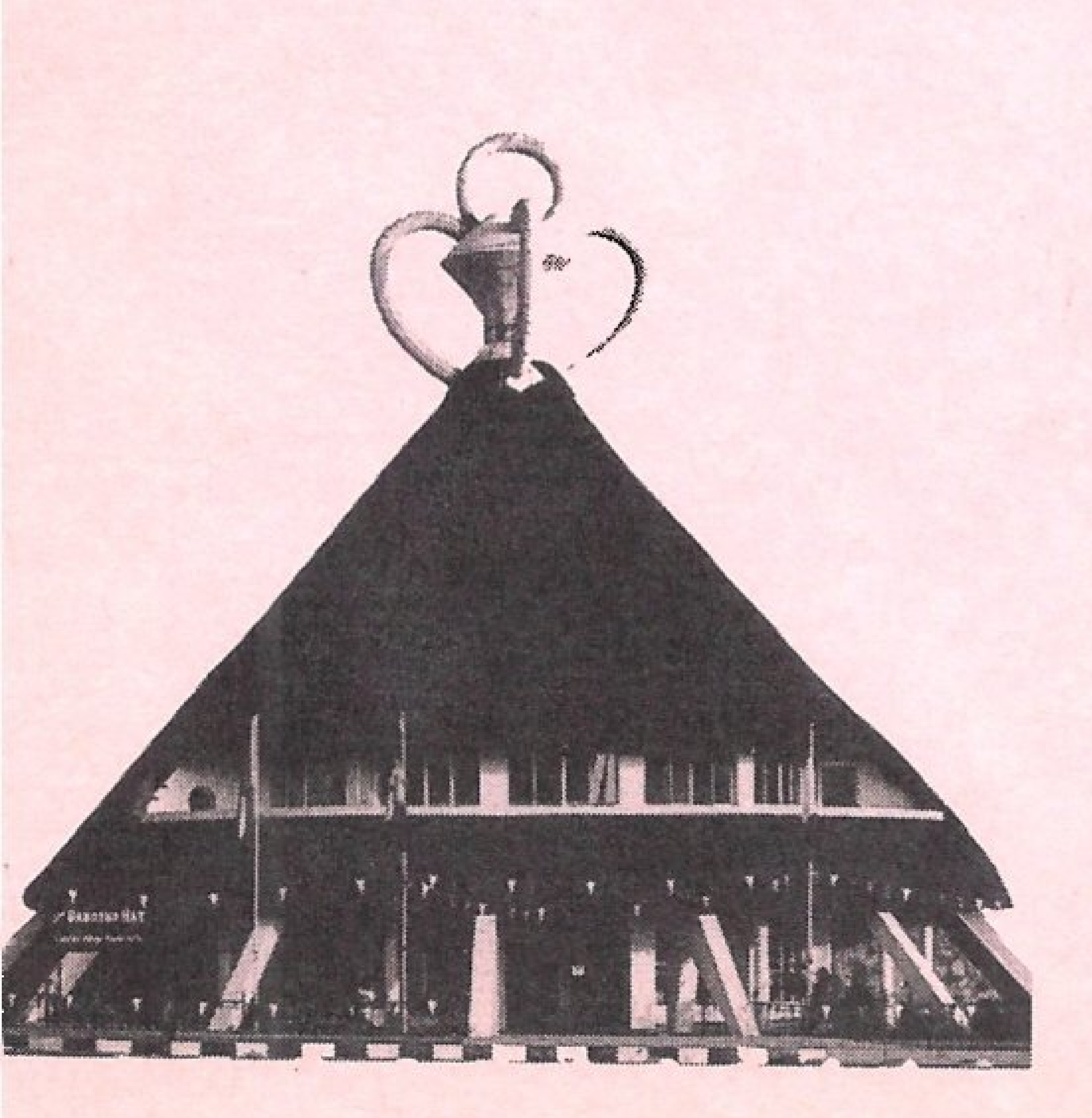
Par Françoise et Gilbert Zbaeren-Labarthe

Traduction de l'anglais: Françoise Zbaeren-Labarthe

Lesotho en chiffres

Superficie: 30 355 km2
Population: 2.1 million d'habitants (1995)
Démographie:
taux moyen d'accroissement 2.6%
4.2 millions d'habitants en l'an 2025.
Répartition de la population:
urbaine 23%; rurale 77% (1995)
Régime: monarchie constitutionnelle.
Langues: lesotho et anglais.
Exportation de biens et services:
665 millions de dollars (1994)
Importation de bien et services:
1,108 milliard de dollars (1994)
Revenu par habitant:
590$ (92) 650$ (93) 700$ (94)
P.I.B. par secteurs:
Agriculture : 14%
Services : 40%
Industrie : 46%
Villes principales:
Maseru 240.000 habitants
Maputsœ 20.000, Teyateyaneng 14.300
Mafeteng 12.400
Espérance de vie à la naissance:
42,9 ans (1992)
Mortalité infantile:
79 pour 1.000 naissances (1992)
Taux d'alphabétisation des adultes:
68.6% (1992)
Réseau routier:
1.293 km de route dont 800 bitumées (1994)
Principaux fournisseurs:
Afrique du Sud 96%
Principaux clients:
Afrique du Sud 60% Europe 20%







La saga de l'Eglise du Lesotho

C'est en 1832 que cela commence, et c'est une œuvre de Dieu accomplie à travers trois hommes: Thomas Arbousset, Eugène Casalis et Constant Gosselin, pasteurs et artisans.
Ces hommes préparés pour un travail d'évangélisation en Algérie se trouvent devant un refus catégorique du gouvernement français qui occupe l'Algérie depuis 1830. Ils sont dirigés vers le Botswana.
Après 3 mois de navigation, ils débarquent au Cap de Bonne Espérance, le 24 février 1833. Les temps sont durs et incertains au Sud de l'Afrique: l'irascible et cruel chef des Matebele, Mosselekatsi, établi au-delà du Limpopo, chasse les missionnaires. Les trois hommes doivent rejoindre Motito.
Au Cap, on leur parle d'une très vague rumeur: à bon nombres de lieues, à l'intérieur du pays, un certain «Roi de la Montagne» a envoyé 200 bœufs, qui ne sont jamais arrivés à destination, afin que le «Maître des blancs» lui envoie des hommes de prière, qui sauront rétablir la paix dans son pays, sans cesse ravagé par des tribus voisines. Mais qui est ce Roi de la Montagne? Et où se trouve son Pays? Personne n'en sait rien! Sur de lourds chariots tirés par de long attelages de 6 à 8 paires de bœufs, ils s'avancent au travers des grandes plaines désertiques du Sud de l'Afrique. Après avoir traversé l'Orange et atteint la ville de Philippolis, ils font la connaissance d'un chasseur métis, Adam Krotz, qui leur parle de Moshesh, le Roi de la Montagne, le maître des Basothos et leur confirme que c'est lui qui, au cours d'une expédition de chasse, a rencontré le grand chef et lui a conseillé de faire venir des missionnaires. Il offre même de les accompagner au pays des hautes montagnes bleues du Lesotho. Approuvé par le collègue qu'ils ont rejoint; c'est avec joie que les trois hommes acceptent cette proposition, ils y voient un chemin

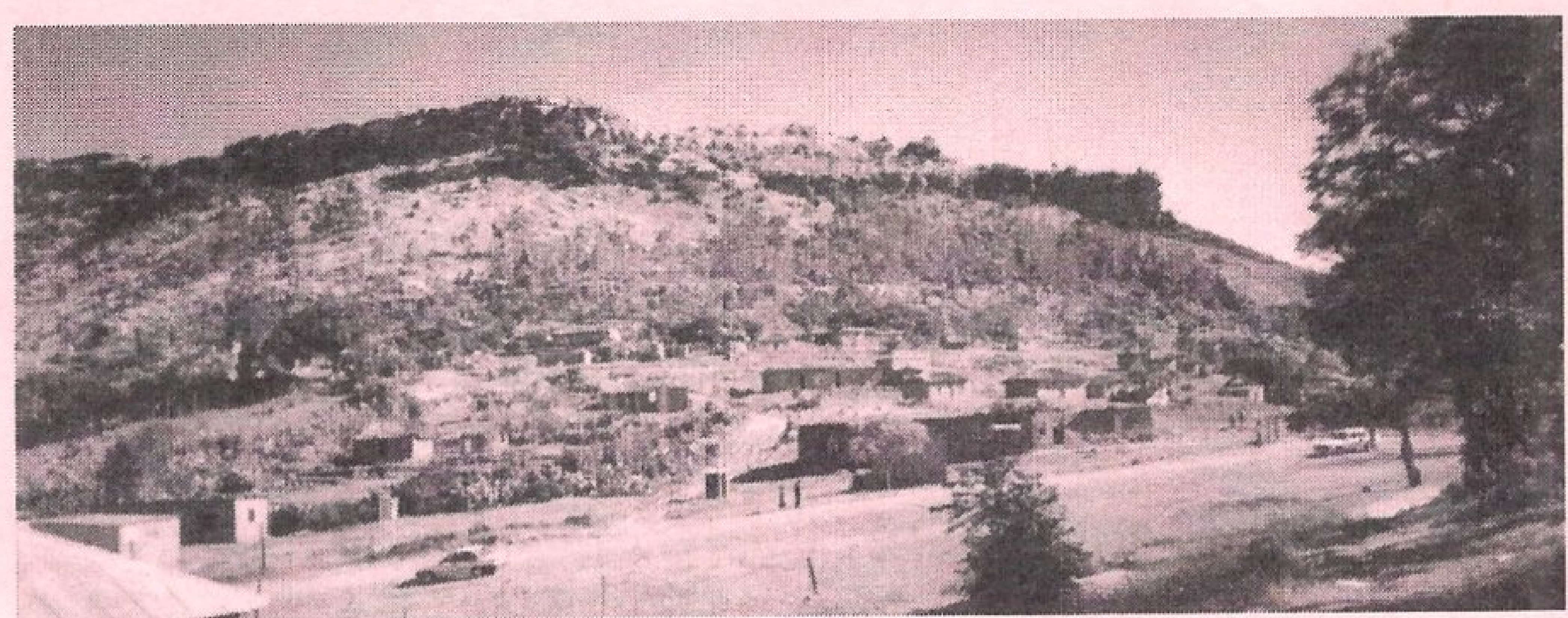


photo Thaba Bosiu: c'est au sommet de cette montagne qui n'a qu'un accès que le Roi de la Montagne à installé sa forteresse imprenable.

indiqué. Après les interminables plaines désertiques du Karoo avec les wagons à bœufs, la nouvelle est parvenue à Thaba Bosiu, la forteresse du Roi. Les fils de celui-ci les rejoignent et l'escortent depuis les rives du Calédon. C'est une grande foule qui veut voir ces hommes blancs que le grand chef a convié au salut de son pays.
Plus tard, il leur attribuera un emplacement. Ils l'appellent «Morija» (l'Eternel pourvoira).
C'est une grande date pour le peuple des Basotho.

1868 : temps de ruine de famine et de découragement

Les «commandos Bœrs» ont envahi le Lesotho et incendient les villages. Depuis longtemps ils convoitent ce pays et profitent que souvent les Basothos leur volent du bétail pour essayer de s'en emparer. Ils saccagent les champs de maïs et de sorgho avant la récolte. Les Basothos, cachés dans les cavernes des montagnes, assistent impuissants à ces déprédations. Bien plus, les Bœrs ont expulsé du pays les missionnaires, successeurs des trois pionniers. Ils les accusent d'encourager et de soutenir les Basothos. Les envahisseurs ont acculé Moshesh dans sa forteresse sur le plateau de la montagne de Thaba Bosiu, qu'ils avaient vainement essayé de prendre en 1854 et lui dictent des conditions de paix draconiennes... Le grand chef va-t-il renoncer à sauver sa nation? C'est alors qu'arrive de Londres la réponse de la Reine à la demande de Moshesh que lui avait suggéré les missionnaires. L'Angleterre étendait son protectorat sur le Lesotho. Le pays était sauvé et les envahisseurs n'ont plus qu'à se retirer. C'était le 12 mars, la seconde délivrance, dès lors c'est la prospérité et la sécurité.

(extrait d'un texte d'Erik Labarthe, missionnaire au Lesotho)

Mais l'histoire réservait d'autres vicissitudes...



Le cheval reste le moyen pratique et traditionnel pour se déplacer, les charges sont portées à dos d'âne, la couverture colorée, habit traditionnel est utilisée chaque jour.



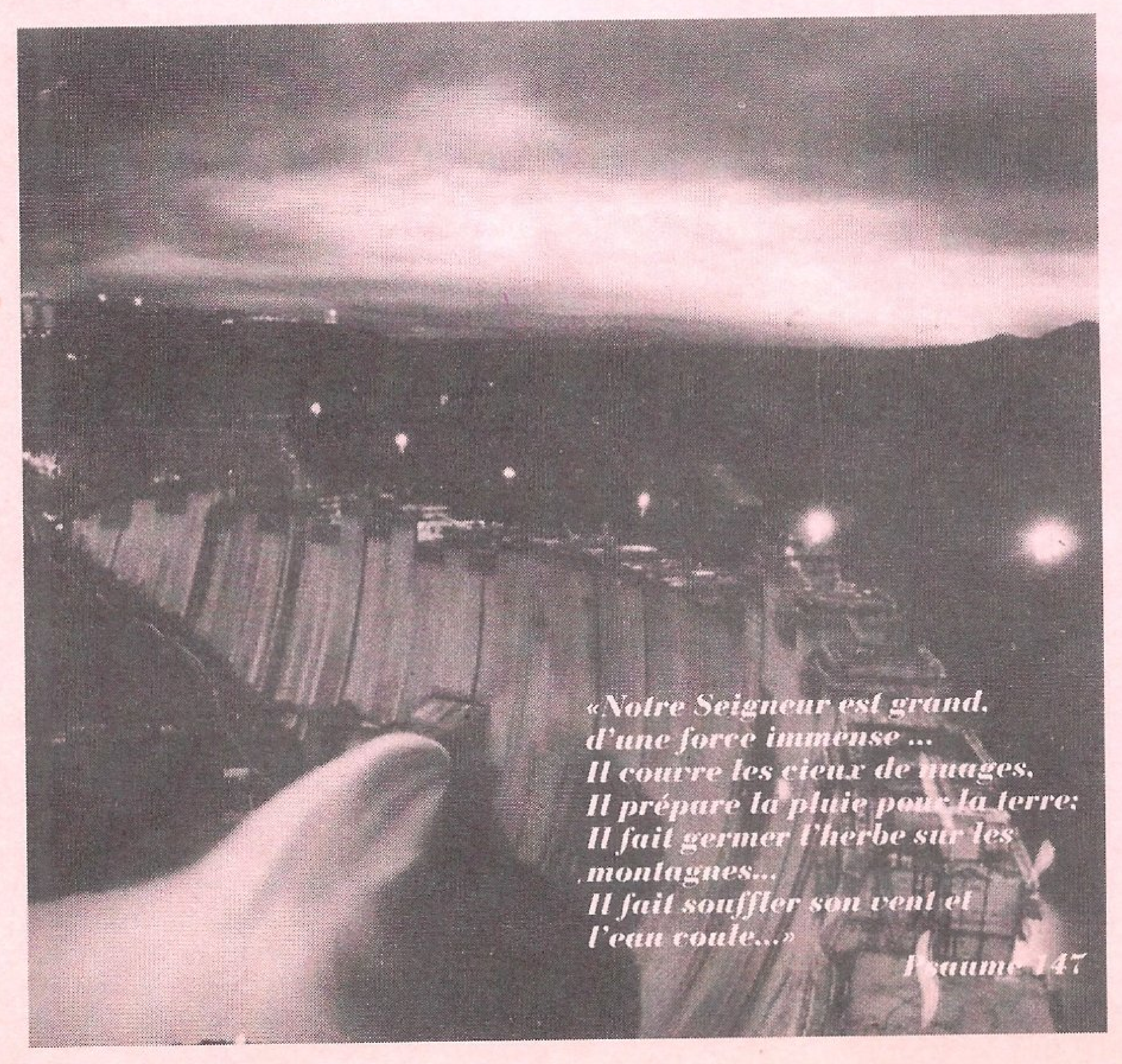
Le Roi Moshœshœ II est mort le 15 janvier 1996 dans un accident de voiture dans les montagnes.

Il avait 59 ans. Le Royaume du Lesotho, enclavé de toutes parts par l'actuelle Afrique du Sud, fut fondé par Moshœshœ Ier au début du XIX[e] siècle. La Dynastie dont était issu Moshœshœ II sut – à travers le protectorat anglais – se protéger de la domination bœr, et maintenir au moins l'apparence du pouvoir dans ce qui devint – de 1878 à 1966 – le Basutoland. Moshœshœ II fut le premier chef d'Etat du Lesotho indépendant. La constitution de 1966 prévoyait alors un régime de monarchie constitutionnelle, mais le souverain démontra tout au long de son règne agité qu'il n'entendait clairement que le premier de ces deux termes. Dès 1967, des affrontements sanglants opposaient ses partisans à ceux du premier ministre Leabua Jonathan, et le roi devait renoncer publiquement à ses prérogatives exécutives avant d'être envoyé en exil en 1970. Revenu au Lesotho, Moshœshœ II attendit la chute de Leabua, renversé par un coup d'Etat militaire en 1986, pour faire valoir à nouveau ses prétentions à la direction du pays.

Après lui avoir fait une place dans les structures du nouveau pouvoir, l'homme fort du Lesotho, le général Lekhanya, se vit contraint d'expulser l'encombrant monarque en novembre 1990, couronnant à sa place son fils Letsie III. Moshœshœ II avait conservé suffisamment d'influence sur son héritier pour que celui-ci organise, en 1994 sa propre déposition au profit de son père. Mais cette manœuvre intervenait dans un pays et une région qui avait profondément changé. A la suite du renversement du général Lekhanya en 1991, le multipartisme avait été établi. Et surtout, le puissant voisin sud-africain n'était plus une menace permanente: le Lesotho avait toujours oscillé entre soutien à la lutte anti-apartheid et la collaboration avec le régime blanc de Prétoria, entravé dans ses choix par son enclavement et la présence de 150'000 migrants sothos (sur une population totale d'environ deux millions) en Afrique du Sud, qui le mettaient totalement à la merci de son voisin. L'Afrique de Nelson Mandela s'est comportée comme puissance tutélaire et bienveillante. Avec le soutien du Zimbabwe, Pretoria a imposé un compromis constitutionnel qui a abouti, le 25 janvier 1995, à un nouveau couronnement de Moshœshœ II, dont le faste avait beaucoup frappé, d'autant qu'il était inversément proportionnel à la réalité des pouvoirs dont avait dû se contenter le souverain. Le souverain sotho aura régné moins d'un an après cette ultime restauration.

(le Monde 18 janvier 1996: Thomas Sotinel)

Le Lesotho Highlands Water Project (LHWP)



Quelques faits:

Un des aspects spécifiques des rivières du Lesotho est qu'elles coulent toutes dans la même direction, ceci étant dû à la composition de la roche qui va du nord-est au sud-ouest.

Plus de 85% des chutes de pluie du Lesotho ont lieu dans les montagnes, soit 700 à 800 mm par an.

Le LHWP est l'un des dix projets les plus importants du monde actuel.

«Les pluies de Dieu et l'ingéniosité de l'homme»

La première réflexion concernant un projet de barrage et de transfert d'eau en République Sud-Africaine (RSA) remonte aux années 1950. C'est un projet qui a suscité de l'intérêt partout dans le monde industriel à cause des difficultés liées à sa réalisation. En effet l'un des défis a été la construction souterraine, notamment des tunnels d'amenée d'eau des rivières et lacs de haute montagne ainsi que du transport de l'eau vers la RSA. Ces excavations comportaient un certain nombre d'inconnues quant à la réaction du sol montagneux.

Il s'agit de préciser qu'aucune rivière n'a été détournée et que seule une partie de l'eau de ces cours d'eau a été acheminée par voie de tunnel au barrage central.



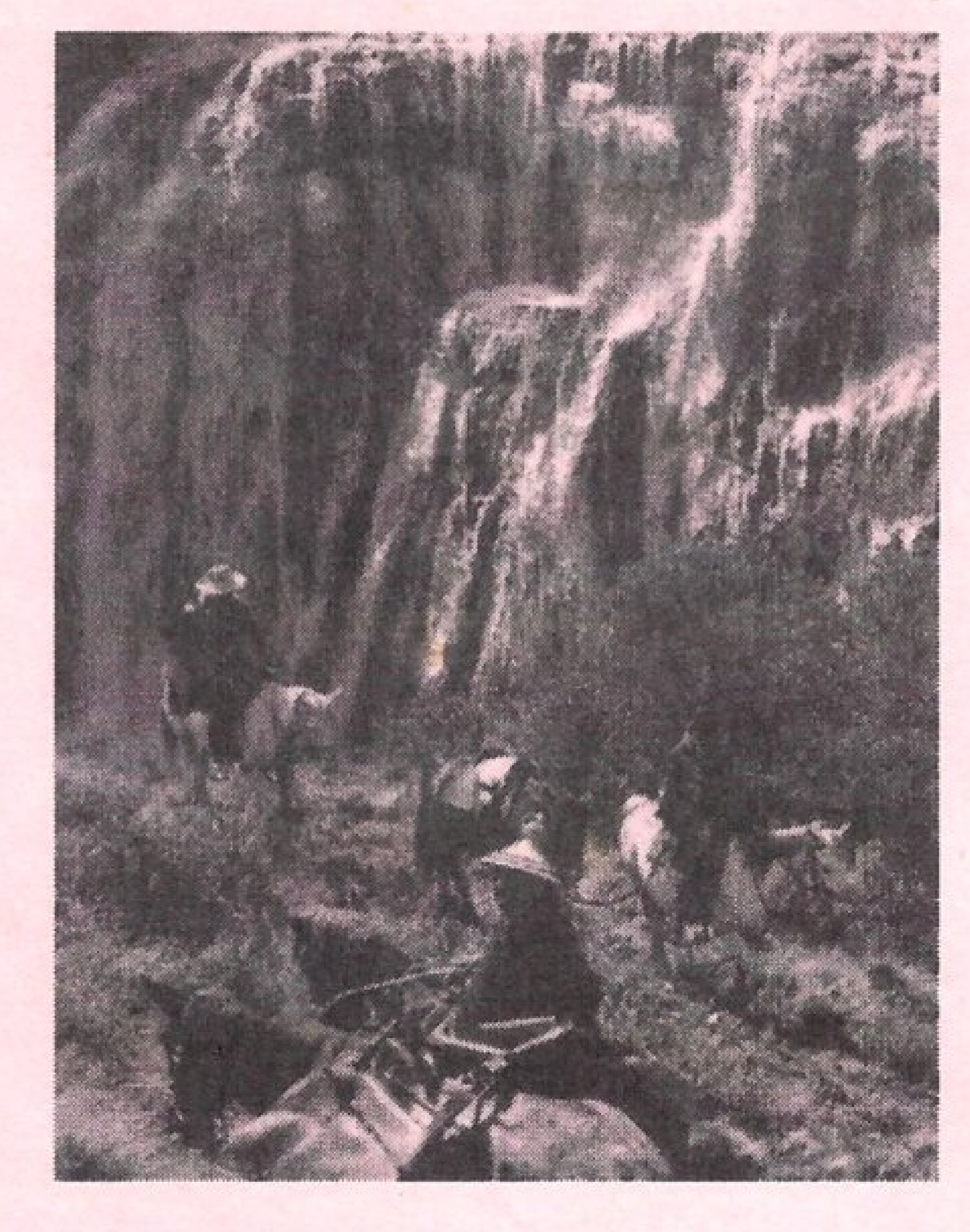
«L'environnement doit avoir le dernier mot et notamment ce qui rend le LHWP possible, c'est-à-dire l'eau. Nous devons garder en mémoire que c'est le don de la pluie et de la neige qui permet de réaliser le projet»

Ceci signifie que chacune des rivières et cours d'eau continue à maintenir un niveau d'eau convenable. Il est dit «Le Lesotho n'a pas de problème d'approvisionnement d'eau, le seul problème est sa mauvaise utilisation».
Ce projet a donc réuni les forces du Lesotho, de la RSA et de plusieurs autres pays ayant reçu des mandats en fonction de soumissions faites. Le lac du Katse va s'élever à 185 m, le propulsant à la première place des barrages d'Afrique. Il va envoyer l'eau dans des conduites de transfert à la cadence de 18 m^3 à la seconde.

Mais reprenons l'historique de ce projet... Pendant les années 1950 une évaluation de la quantité d'eau disponible au Lesotho est faite. Puis une étude sur la possibilité de transférer de l'eau dans l'Etat Libre d'Orange est menée à bien. Un projet est élaboré mais refusé à ce moment-là, étant considéré comme inutile au développement...

Vers 1975 la région de Gauteng (environs de Johannesburg) manque tellement d'eau que le projet est ressorti des oubliettes. Les tractations durent trente ans, pendant lesquelles les peurs des uns et des autres sont prises en considération et résolues. Il ne faut pas oublier que le Lesotho est l'un des trois Etats complètement entouré par un seul pays (les deux autres sont Saint Marin et le Vatican), d'où une crainte constante d'être englobé et de perdre son identité. C'est finalement en 1986 qu'un traité est signé entre le Royaume du Lesotho et la RSA. Plus de 2'000 variantes au projet ont été examinées avant que le choix soit porté sur le projet actuel. Le rapport final propose une réalisation en quatre phases sur une période de 30 ans, de manière à répondre aux demandes en eau croissantes de la RSA. Quel objectif....

Mais avant la récompense vient le travail... Le but de ce projet monstrueux est donc de transférer 70 m^3 par seconde de l'excédent d'eau de la rivière Orange et de ses affluents vers les cités industrielles de Gauteng. Ce projet comprendra – quand il sera terminé – 5 retenues d'eau, 220 km de tunnels, une station hydro-électrique de 152 megawatts et 278 km de nouvelles routes. La station hydro-électrique fournira le courant électrique pour l'ensemble du Lesotho qui deviendra donc autonome sur ce plan-là.
La première phase du travail est à peu près terminée à fin 1996. Elle comprend:



- la constuction d'un barrage haut de 185 m à Katse – ceci étant le réservoir principal d'eau
- un tunnel pour le transfert de l'eau, d'une longueur de 45 km, vers la station hydro-électrique de Muela (Lesotho)
- le transfert de courant électrique vers Maseru, la capitale
- Un barrage de 55 m à Muela et un tunnel de 16 km qui amène l'eau vers la frontière de la RSA
- 200 km. de routes d'accès aux barrages, ainsi que deux ponts imposants.
- Un tunnel de 22 km. entre la frontière et la rivière Ash en RSA.
- Un projet lié au maintien de l'environnement.

Avantages ... Désavantages...

Les avantages pour le Lesotho sont, d'une part, la création de 7'000 emplois, 80% desquels sont occupés par des Basothos et qui compensent la diminution constante des places de travail dans les mines d'or et de charbon en RSA.
L'accès à des lieux qui n'étaient jusque-là atteignables qu'à cheval ou en avion est devenu possible, et surtout la possibilité pour le Lesotho de devenir auto-suffisant en courant électrique.

Le niveau de vie des Basothos est en train de s'élever. Ceux qui ont été touchés par la construction du barrage ont reçu des compensations financières et relogés ailleurs.
De nouveaux hôpitaux ont été construits, notamment une unité de traumatologie accessible à tous à l'hôpital de Leribe, et il y a une augmentation du tourisme, liée entre autre à l'intérêt que suscite le barrage.

Sur le plan écologique, des plans d'irrigation sont mis sur pied, permettant notamment la plantation d'arbres, sous forme de forêts et le long des routes. Par ailleurs le barrage et l'étang sont dans une région à environ 2'000 mètres où il y avait extrêmement peu de villages. Ceci signifie qu'un nombre restreint de personnes ont dû être déplacées – en tout 7 hameaux de quelques huttes chacun. La difficulté essentielle a été liée au fait que les tombes des ancêtres risquaient de se retrouver sous le niveau de l'eau et ceci a dû être soigneusement négocié et résolu...

Les personnes déplacées ont eu le choix entre une maison moderne ou la reproduction exacte de leur ancienne demeure. Le traité stipule qu'aucune personne ou famille ayant été touchée par la construction du barrage ne doit se retrouver avec des moyens inférieurs à ceux qu'elle avait auparavant.

Une étude des poissons existants dans ces lacs de haute montage a été faite et ils ont été protégés ou réintroduits.
Les pâturages des chevaux, ânes et moutons ont été déplacés et améliorés et de nouveaux champs, ou des compensations financières offertes aux personnes concernées.

Des études sont menées sur chacun des lieux de construction pour déterminer s'il y a des richesses archéologiques à protéger, notamment des objets liés à l'âge de la pierre ou des peintures bushmen.
Les désavantages mentionnés actuellement sont liés au fait que lorsque l'ensemble sera terminé, il faudra bien licencier les ouvriers... Autre désavantage: le risque d'un tourisme désordonné qui défigurerait la splendeur du Lesotho.

Intentions

Pour le Lesotho: permettre à son économie de décoller et supprimer sa dépendance en courant électrique en le produisant lui-même;

Pour la RSA: démontrer la capacité qu'ont deux pays à coopérer et signaler que c'est dans une forme de coopération telle que celle-ci que réside la réponse aux problèmes de l'Afrique australe.

Entre humilité et humiliation

Olivier Labarthe

Geneviève écrit à la suite de l'article paru dans *Interrogation* en octobre dernier: «Vous parlez de trois mots qui devraient introduire dans l'espérance d'une convivialité nouvelle: descendre, *humiliation*, *jeûner*. Je dois dire que je ne comprends pas bien. Pourquoi descendre? Qui descend? Vers qui? Pour quoi? Pour moi, pour la convivialité et la paix, il faut une relation horizontale (doublement fléchée). Il faut de l'ouverture d'esprit, de l'écoute et de l'*humilité*, mais pas d'*humiliation*... Comment créer la convivialité-humiliation en humiliant ou en étant humilié?»

Je vous remercie, Geneviève d'avoir ainsi réagi, vous qui êtes engagée au service de la paix au Tchad. Je comprends fort bien votre demande de clarification. Pour moi la paix trouve son origine dans le pardon. Non pas dans le pardon que j'attends, mais dans celui que je donne. Celui que je pose, sans condition, devant la personne avec laquelle j'ai un différend. Le pardon n'entre pas dans la problématique de l'échange, de l'horizontalité. Il ne se mérite pas, il se donne. C'est ainsi que s'inaugure un nouveau champ de relation. Un champ très particulier, puisqu'il échappe totalement au mode relationnel économique qui conditionne nos manières de vivre. Lors de la dernière Conférence mondiale sur la mission et l'évangélisation à Salvador de Bahia, les représentants de l'Afrique, victimes de l'exploitation de l'esclavage, ont eux-mêmes demandé pardon de leur absence de vigilance dans ce drame qui a coûté la vie à des millions de leurs frères et sœurs: «Nous, les Africains, ont-ils déclaré, nous nous sommes dégradés en vendant nos frères et sœurs comme marchandises. C'est parce que nous n'avons jamais eu le courage de le reconnaître et de nous repentir que nous continuons à le faire également aujourd'hui.»

Dans cette perspective, la reconnaissance de la faute attise la vigilance sur ce qui se passe aujourd'hui, la victime peut alors devenir active afin d'éviter la répétition d'un drame. En s'humiliant de sa faute, elle avoue sa part de responsabilité et se donne les moyens de grandir dans une responsabilité renouvelée.

A ce stade, je le sais bien, on dira très vite que cette attitude est naïve et qu'elle incite à «se faire marcher dessus». Mais l'humiliation n'est-ce pas ce que Zachée a vécu quand il déclare qu'il reconnaît ses fautes et qu'il est prêt à en payer largement le prix?

Tout récemment j'ai vécu dans un conflit une attitude opposée. Participant d'une des parties à ce conflit, j'ai demandé un acte d'humiliation, pour reconnaître notre faute et tirer les conséquences pour améliorer à l'avenir nos relations avec l'autre partie. Il est intéressant de noter que je n'ai pas été compris, sans doute par peur de perdre la face, de se laisser mener par le bout du nez. Le résultat est on ne peut plus clair. Toutes relations a été rompue entre les parties. Chacun est sûr d'avoir raison, mais ça ne sert plus à rien car le projet que nous avions en commun n'est plus possible. La relation économique nous a détruits.

Vous comprendrez, je l'espère, pourquoi je ne crois pas à la relation horizontale, faite d'échanges équilibrés. Ce n'est que dans l'humiliation que peut s'enraciner quelque chose de la réconciliation. Placé devant l'humiliation, l'autre est désarmé, il n'a plus de raison d'avoir peur. Une relation nouvelle peut se construire.

Un mot encore. Vous distinguez dans votre lettre humilité de humiliation, je ne sais que penser de cette distinction. N'est-ce pas la même attitude dans laquelle d'un côté il y a le sentiment, de l'autre l'acte? Lors de la Conférence de Bahia, s'agit-il d'humilité ou d'humiliation? Il est intéressant de noter qu'humiliation se dit souvent de la peine subie et manifeste le poids et la peine portés par la victime. Mais il peut également s'entendre comme l'acte de la personne qui s'humilie, qui fait œuvre d'humiliation. C'est le sens que je préfère!

Naissances

Samir, né le 22 novembre 1996, fils de **Gisèle**, ancienne volontaire en Haïti, et **Jalil Kottelat-Hasni**. Emilie s'est écriée «super» à l'arrivée de son petit frère.
Adresse de la famille:
6, ch. Bel-Air
1752 Villars-sur-Glâne

Nathan, né le dimanche 12 janvier 1997, pour la plus grande joie de ses parents **Pierre-Yves**, secrétaire général de notre mouvement, et **Amparo Maillard Hernandez**.

Il fait la fierté de son grand frère Jean et de sa sœur Lys Milena.

Adresse de la famille:
4, rue Père-Girard
1700 Fribourg

Départs



Coordination en Afrique Centrale

Avec l'engagement de **Bernardin Gacuruzi-Kageme**, d'un commun accord avec Frères Sans Frontières et l'organisme français de Lyon Service de Coopération au Développement (SCD), et pour répondre aux souhaits du mouvement de renforcer sa présence, plus spécialement auprès des populations pygmées en Afrique Centrale (RCA, Cameroun, Tchad), une coordination se met en place dans cette région. Notre coordinateur Bernardin rejoint Berbérati en République Centrafricaine où se trouvera le siège de la coordination. Bernardin Gacuruzi-Kageme, géographe, rwandais d'origine, connaît bien et depuis plusieurs années FSF dont il a suivi le parcours de formation. Nous souhaitons un bon démarrage à cette coordination!

Son adresse provisoire:
Procure de Berbérati
BP 22
Berbérati (RCA)

Daniel, Claire et leur fille Yanivi Brenner ont laissé leurs vignes tessinoises et quitté la Suisse le 9 janvier dernier pour Yokadouma, au Cameroun.

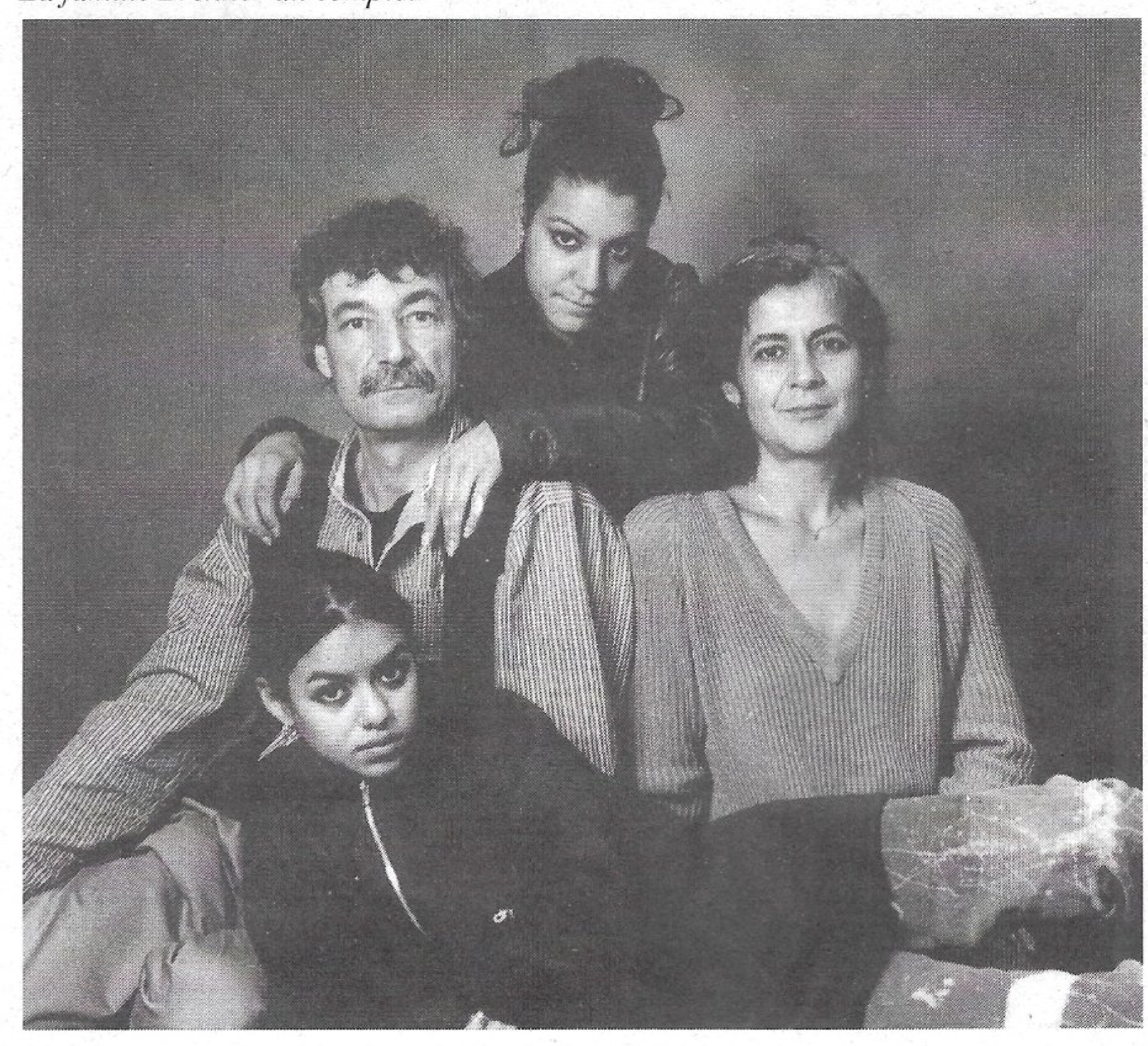
Claire s'attachera à l'alphabétisation des enfants pygmées en mettant en place un réseau de petites écoles populaires dans la brousse. Elle devra mettre en route, expérimenter et évaluer une méthode pédagogique appropriée et assurer le suivi de la formation des animateurs, de leurs classes et des parents d'élèves.

Daniel s'engagera dans le domaine de l'agriculture et de la formation. Nous leur souhaitons de réaliser de riches expériences d'échange dans le milieu pygmée.

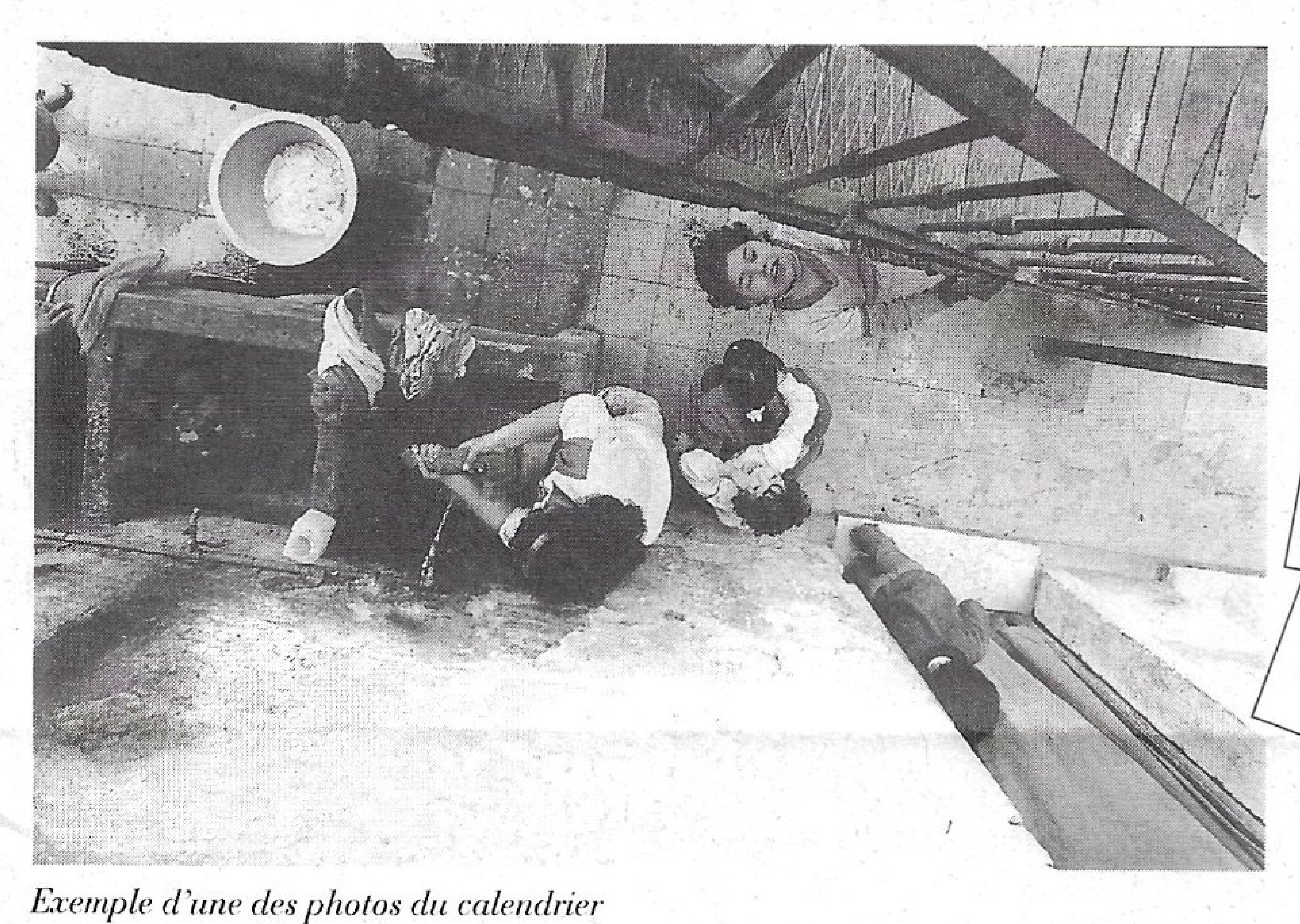
Mathilde, leur fille aînée, reste en Suisse pour poursuivre ses études.

Leur adresse:
Evêché de Yokadouma
BP 33
Yokadouma/Cameroun

La famille Brenner au complet



Pour ne vraiment pas dépendre uniquement des deniers publics, GVOM, EIRÉNÉ et La Bourse à Travail proposent une action Vins et Calendrier...



Exemple d'une des photos du calendrier

DÔLE 1995

PINOT BLANC 1995

GAMAY 1995

Bernard Rochaix Peissy (GE)

❦ Ce vin vous est proposé par BAT, Eiréné et GVOM comme soutien à leur action en faveur de projets de développement outre-mer et en Suisse ainsi que de l'accompagnement de réfugiés et de requérants d'asile.

❦ *C'est un élixir de longue vie pas forcément pour le consommateur mais pour BAT, Eiréné et GVOM.*

L'étiquette a été réalisée par ALAIN JAQUET, Coffrane/NE

Message aux anciens GVOM

Vous avez reçu un questionnaire... et l'invitation à le remplir... et le renvoyer. Cécile s'inquiète; merci de lui répondre... avec la commande de vin !

Adressage du journal

Nous venons tout juste de terminer la mise à jour de notre fichier d'adresses, mais quelques inexactitudes nous ont sûrement échappé. Merci de nous aider en nous signalant les erreurs d'adressage... Les corrections concernant GVOM sont à envoyer à notre adresse indiquée en dernière page du journal. Merci de votre aide.

Bulletin de commande

Nom: ______ Prénom: ______

Adresse: ______ Tél: ______

Je viens chercher / Merci de me l'envoyer
(Pré paiement + Frais d'envoi en plus Fr 15.–)

VIN:

______	bt(s) de 5dl	Dôle	à Fr. 10.–	______
______	bt(s) de 5dl	Gamay	à Fr. 10.–	______
______	bt(s) de 5dl	Pinot Blanc (spécialité)	à Fr. 12.–	______

Pré paiement	commandes
GVOM: CCP 10-20968-7	adresse: F. Monot 11, St. Bernard 1510 Moudon
EIRÉNÉ: CCP 23-5046-2	adresse: G.Glatz 1350 Orbe
B.A.:	adresse: Idem que GVOM en précisant **BAT**.

CALENDRIER perpétuel avec photos d'Art de Daniel Caselli (Uruguay)

exemplaire(s) du calendrier — à Fr. 20.–(+frais d'envoi) ______
TOTAL ______

Commandes: GVOM et EIRÉNÉ voir ci-dessus
FSF: Case postale 129, 1709 Fribourg



Etabli à Kindu (Maniema) Est du Zaïre depuis 20 ans, avec 9 ans d'engagement avec Frères Sans Frontières, Maurice Boillat, ingénieur agricole dans le Centre agricole de formation de Katako, nous livre ses impressions par rapport à la situation de cette région.

Kindu, le 22 décembre 1996

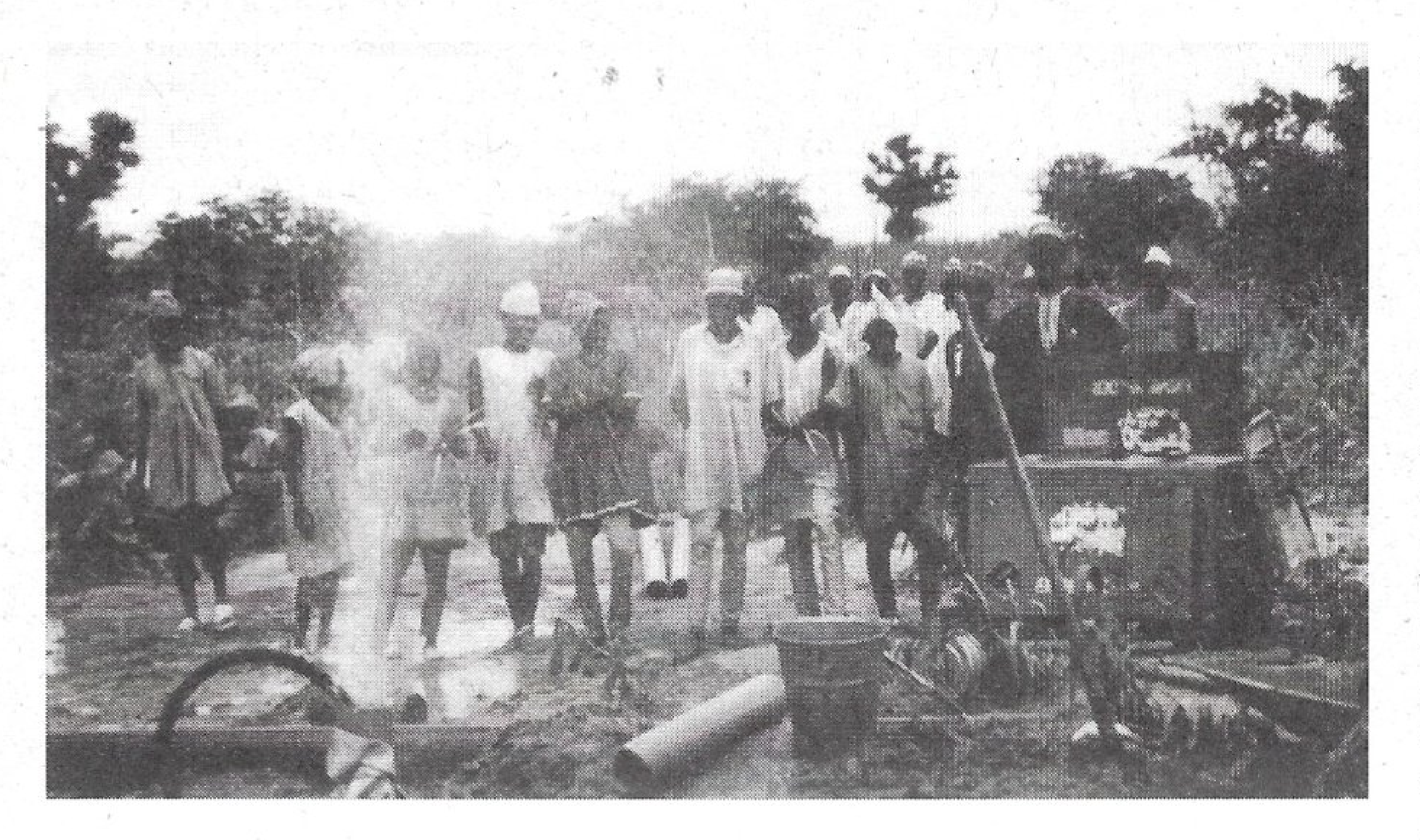
Sur le plan familial, cette année 1996 s'est assez bien passée pour moi et ma femme, sauf que cette dernière a perdu deux de ses neveux (qu'ici nous appelons fils).

Sur le plan professionnel, j'ai continué mes activités au service du Diocèse Kindu, en particulier: élevage bovin, pépinière de palmiers sélectionnés, briqueterie et scierie (débit de planches avec tronçonneuses – exploitation douce de la grande forêt).
Chacun de ces secteurs a un responsable, mais il faut ravitailler en moyens de production, programmer, conseiller et intervenir en cas de difficultés. Voilà en gros mon travail avec en plus un projet de formation féminine et de la sensibilisation au développement par l'audio-visuel. Ce dernier volet n'a pas encore commencé à cause de la situation du pays. Il ne m'a pas été possible de me libérer pour étudier les différentes potentialités de partenariat dans le développement ici au Zaïre et au Rwanda, comme nous l'avions envisagé à Fribourg.

Comme nous ici, vous pouvez suivre la situation à l'est du Zaïre et dans tout le pays en général. Kindu n'est pas encore tombé aux mains des rebelles et la situation est calme. Nous avons eu l'arrivée de militaires zaïrois ici pour constituer un quartier de défense et éventuellement de contre-attaque. Malgré quelques incidents et exactions, la population est en sécurité. Il faut dire que les gens de Maniema se souviennent de la rebellion des mulélistes de 1964 et sont craintifs devant les agents en uniforme. Les militaires zaïrois touchent plus ou moins 2 dollars par mois; ceci explique leur manque de discipline et un penchant au pillage. Actuellement, beaucoup de ces militaires sont dirigés vers Kisangani, ville où les rebelles pourraient arriver en provenance de Bunia et de Bukavu.

Le Zaïre est devant un choix difficile: contre-attaquer les rebelles ou faire les négociations. La première solution est celle des durs (entourage de M. Mobutu en particulier). Mais l'armée est par terre et, sans appui extérieur, cela sera très long et difficile. L'opposition radicale accepte de faire des négociations avec les rebelles, car les objectifs politiques de ces derniers lui sont apparentés. Nous ne pouvons pas encore dire quelle tendance gagnera. Entretemps, la classe politique à Kinshasa se perd dans un imbroglio qui dure depuis plusieurs années. L'état est comme un gâteau et chacun se bat pour avoir une part au lieu d'aborder l'étude des mesures permettant le redressement du pays. Nous attendons un gouvernement d'union nationale. Pourra-t-il se faire ? La population zaïroise ne peut vivre indéfiniment en survie et elle ne se laissera plus endormir.
Dans ce conflit, il faut aussi voir quelles sont les attitudes des nations extérieures, en particulier d'un côté les Anglo-saxons et de l'autre, les Européens en général. Qui paye qui, qui livre des armes à qui ?
Nous sommes donc dans l'attente et dans l'espoir de voir un règlement de la situation des populations des Grands-Lacs. D'ici, j'ai l'impression que le Rwanda se reconstruit. C'est encourageant.
A Kindu, nous avons quelques déplacés de guerre venant du Sud-Kivu. Ceux-ci sont acheminés sur Kinshasa et sur le Shaba/Kasai. Plusieurs dizaines de milliers de réfugiés rwandais sont aux portes de Maniema: à Shabunda et Lubutu, à 300 km de Kindu. Ils sont maintenus là-bas pour avoir une possibilité de retour dans leur pays. Le CICR est à Kindu depuis un mois.

Maurice Boillat



Eric Böker, hydrogéologue, est le premier stagiaire soutenu par GVOM. Parti pour 4 mois à Maradi, au Niger, dans le cadre du Programme Hydraulique Niger-Suisse, il y est resté huit mois. Éric Böker, qui avait effectué des calculs de forage lors de son stage de fin d'étude à l'Université de Neuchâtel, souhaiterait pouvoir participer à la campagne de forage, et vérifier ainsi concrètement ses calculs. Il nous livre son témoignage sur ses conditions de travail qui accompagnent souvent les conséquences des types de développement liés à certains types d'économies et de politiques...

Maradi, le 11 octobre 1996

Le rythme africain est intense.
Malgré l'impression de latence que donne la direction départementale de l'hydraulique de Maradi, ce lieu foisonne d'activités diverses, d'intrigues et de disputes. Une énergie monstrueuse est dépensée à les résoudre. Je m'avancerais à donner le chiffre de 45% du temps dépensé pour des ennuis d'ordre administratif, 20% pour le travail effectif et le reste est utilisé pour préparer le thé et discuter sous un manguier où souffle une petite brise rafraîchissante.

Je ne suis point là pour me faire l'avocat du diable. Mais illustrons dans l'enthousiasme mes propos.

Il étais prévu d'arrêter une des foreuses qui passait plus de temps en réparation qu'à forer, mais après plusieurs réunions avec l'entreprise de forage l'OFEDES, il a été finalement décidé de la laisser continuer son parcours du combattant boîteux (pas impossible que le maître d'œuvre se soit fait graisser la patte...).

Les semaines se sont écoulées ainsi avec lenteur, entrecoupées de nombreuses pannes. Cela m'arrangeait bien dans la mesure où je pouvais suivre l'ensemble des trois chantiers en activité dans la zone sédimentaire et dans la zone de socle. Mais rapidement le vent a tourné court et l'ensemble des chefs de chantier (foreurs), ainsi que les manœuvres se sont mis en grève. Ils revendiquaient la paye de leurs salaires arriérés maintenant de trois mois. Cette grève a duré deux semaines. J'en ai profité pour aller donner un petit coup de main à mon ami géophysicien qui travaillait dans la région de Corgom et ainsi me former à la méthode géoélectrique. Son travail tirait à sa fin. J'ai ainsi pu emprunter le matériel géophysique pour effectuer de nouvelles implantations dans mes villages où les deux sites d'implantation se sont avérés secs. J'ai trouvé un nouveau site pour deux villages de socle dans l'espoir de voir aboutir des forages si le budget restant en fin de campagne le permet.

Suite à cette coupure, les travaux de forage ont repris sur l'ensemble des trois chantiers. Les foreurs ont finalement été payés sur un seul mois, cela a permis le déblocage de la grève. Tout semblait être parti pour finir cette campagne de forage, mais voilà la pluie qui s'est amenée timide et tardive, mais sûrement. Elle s'est arrangée pour être d'une violence impressionnante, ce qui a valu quelques jours d'embourbement des camions et bien sûr un arrêt supplémentaire provisoire des chantiers. Suite à cette petite interruption, tout semblait être cette fois OK jusqu'à la fin de la campagne, mais voilà que le ministre de l'hydraulique de Niamey, responsable de tout le territoire nigérien se fait virer par le président Baré actuellement en place.



Eric Böker, hydrogéologue, est le premier stagiaire soutenu par GVOM. Parti pour 4 mois à Maradi, au Niger, dans le cadre du Programme Hydraulique Niger-Suisse, il y est resté huit mois. Éric Böker, qui avait effectué des calculs de forage lors de son stage de fin d'étude à l'Université de Neuchâtel, souhaiterait pouvoir participer à la campagne de forage, et vérifier ainsi concrètement ses calculs. Il nous livre son témoignage sur ses conditions de travail qui accompagnent souvent les conséquences des types de développement liés a certains types d'économies et de politiques...

Maradi, le 11 octobre 1996

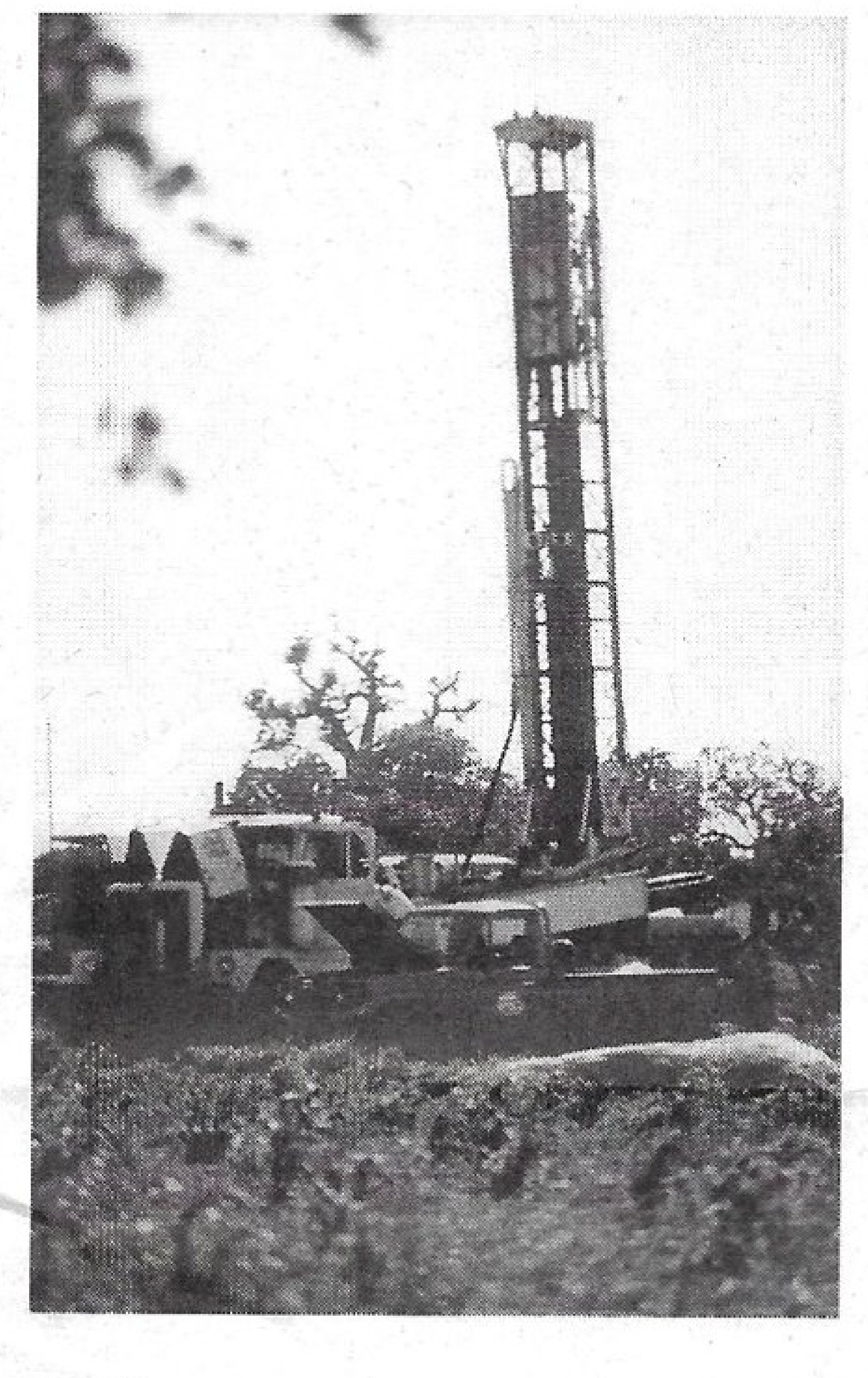
Le rythme africain est intense.
Malgré l'impression de latence que donne la direction départementale de l'hydraulique de Maradi, ce lieu foisonne d'activités diverses, d'intrigues et de disputes. Une énergie monstrueuse est dépensée à les résoudre. Je m'avancerais à donner le chiffre de 45% du temps dépensé pour des ennuis d'ordre administratif, 20% pour le travail effectif et le reste est utilisé pour préparer le thé et discuter sous un manguier où souffle une petite brise rafraîchissante.

Je ne suis point là pour me faire l'avocat du diable. Mais illustrons dans l'enthousiasme mes propos.

Il étais prévu d'arrêter une des foreuses qui passait plus de temps en réparation qu'à forer, mais après plusieurs réunions avec l'entreprise de forage l'OFEDES, il a été finalement décidé de la laisser continuer son parcours du combattant boîteux (pas impossible que le maître d'œuvre se soit fait graisser la patte...).

Les semaines se sont écoulées ainsi avec lenteur, entrecoupées de nombreuses pannes. Cela m'arrangeait bien dans la mesure où je pouvais suivre l'ensemble des trois chantiers en activité dans la zone sédimentaire et dans la zone de socle. Mais rapidement le vent a tourné court et l'ensemble des chefs de chantier (foreurs), ainsi que les manœuvres se sont mis en grève. Ils revendiquaient la paye de leurs salaires arriérés maintenant de trois mois. Cette grève a duré deux semaines. J'en ai profité pour aller donner un petit coup de main à mon ami géophysicien qui travaillait dans la région de Corgom et ainsi me former à la méthode géoélectrique. Son travail tirait à sa fin. J'ai ainsi pu emprunter le matériel géophysique pour effectuer de nouvelles implantations dans mes villages où les deux sites d'implantation se sont avérés secs. J'ai trouvé un nouveau site pour deux villages de socle dans l'espoir de voir aboutir des forages si le budget restant en fin de campagne le permet.

Suite à cette coupure, les travaux de forage ont repris sur l'ensemble des trois chantiers. Les foreurs ont finalement été payés sur un seul mois, cela a permis le déblocage de la grève. Tout semblait être parti pour finir cette campagne de forage, mais voilà la pluie qui s'est amenée timide et tardive, mais sûrement. Elle s'est arrangée pour être d'une violence impressionnante, ce qui a valu quelques jours d'embourbement des camions et bien sûr un arrêt supplémentaire provisoire des chantiers. Suite à cette petite interruption, tout semblait être cette fois OK jusqu'à la fin de la campagne, mais voilà que le ministre de l'hydraulique de Niamey, responsable de tout le territoire nigérien se fait virer par le président Baré actuellement en place.



Et là vous n'en croirez pas vos oreilles, le nouveau ministre veut mettre de l'ordre et placer ces gens, par conséquent, tous les directeurs des directions départementales de l'hydraulique ont reçu des ordres d'affectation dans le nouveau ministère ou/et département. Imaginez quelques secondes ce que ça peut donner, le borde... (restons polis). Donc notre cher et tendre directeur Mai Ousseni jusqu'à présent en place à la direction départementale de l'hydraulique vient de se faire affecter à Tillabery dans un bled paumé à 1000 km de Maradi au nord de Niamey. Pour mettre un peu de piment, cette affectation se fera en trois semaines. Par conséquent, notre marché de forage sera remis à un nouveau directeur sans aucune connaissance dans le domaine des forages. Il était adjoint du directeur de l'agriculture à Niamey. Bestial le suspense, j'y crois pas. J'ai beau frotter mes yeux et penser qu'un coup de soleil m'a attaqué mes pauvres neurones, la réalité est belle et bien réelle (à servir de préférence chaud). M'enfin la vie continue, en attendant plus personne ne sait avec qui il travaille.

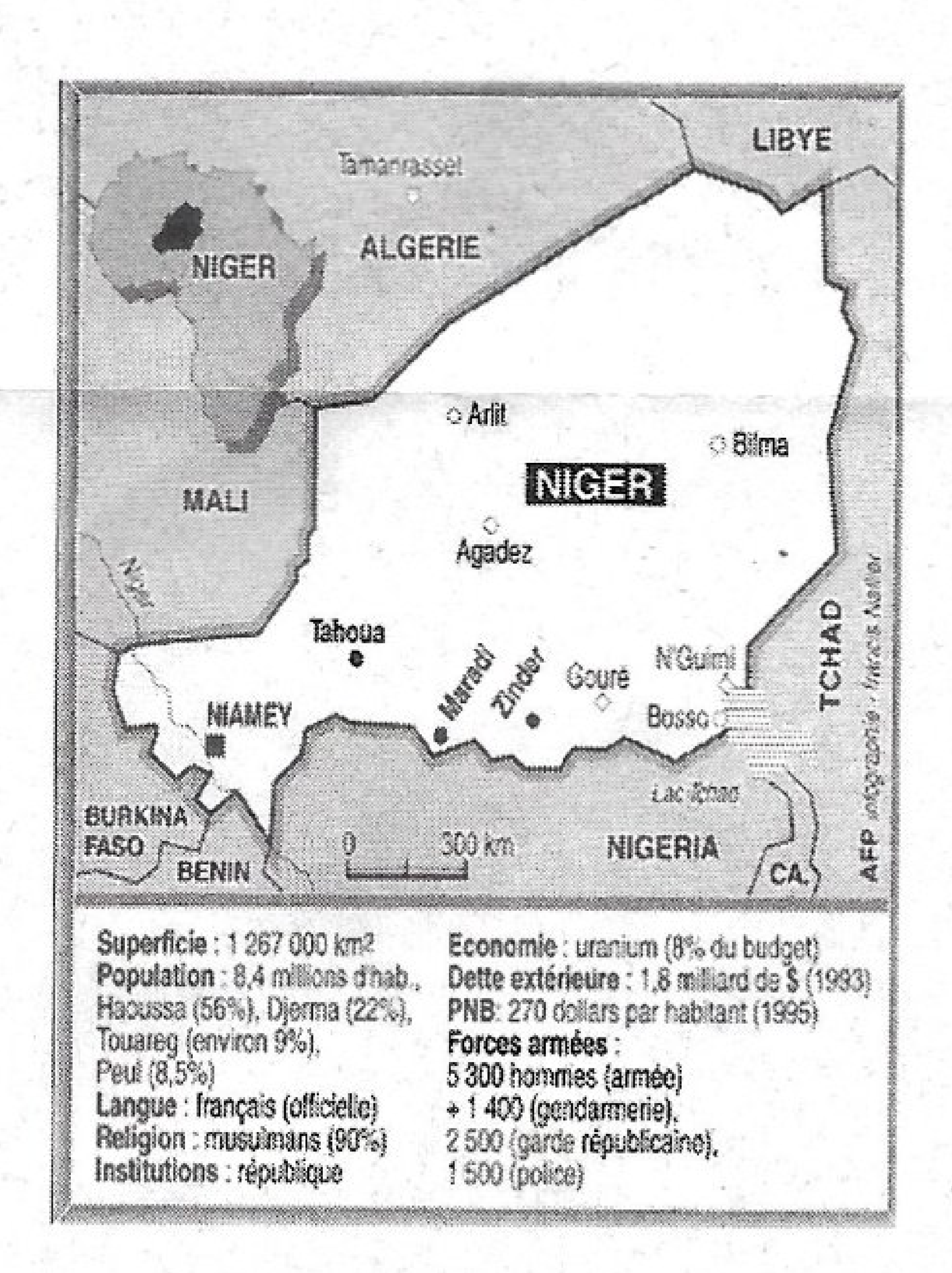
A ce stade, je me suis dit: « plus rien ne peut encore arriver, on est au top.» Erreur, la dégringolade continue...

Après deux semaines de remue-ménage, c'est la grande surprise générale. Les affectations sont complètement annulées jusqu'à nouvel ordre... Bon, pas de panique, ça continue heureusement avec les mêmes personnes. Mais quel temps perdu... (Je commence à parler comme un vieux Suisse).

Les travaux reprennent une allure acceptable, jusqu'au coup de théâtre, la TH 60, la foreuse la plus performante de l'OFEDES vient de cramer pendant la nuit. Il paraîtrait que la foudre est tombée lors d'un orage. Mon œil ! Faire brûler un vieux diesel après deux jours d'arrêt sous des averses, j'y crois pas. Pour en avoir le cœur net, j'ai été jeter un coup d'œil sur le sommet de la tourelle de la foreuse, mais bien sûr pas trace d'impact de la foudre; et après discussion avec les villageois, ils confirment cette hypothèse que la nuit du drame, il n'y a pas eu de foudre, ni d'orage sur le lieu du crime...

Nous voilà maintenant équipé avec deux machines, l'une pour forer les zones de socle de faible couverture, et une machine pour le sédimentaire. Malheureusement pour l'entreprise, les sites restant à forer dans le socle sont recouverts d'une épaisse couverture, de plus de 60 m. Impossible donc de les forer avec la foreuse de socle restante. Il a fallu donc équiper la foreuse du sédimentaire d'une tête de rotation spéciale afin de pouvoir forer au marteau fond de trou.

Ce qui a effectivement été fait, mais pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, il a fallu que le compresseur de la foreuse rende l'âme cette semaine. Il nous faudra encore attendre probablement une petite semaine avant la poursuite des travaux.



Dans la même volée, je me suis moi-même transformé en mécanicien pour réparer ma moto qui a perdu totalement sa compression. J'ai démonté la culasse et le cylindre pour avoir accès au piston que je croyais défectueux, mais pour mon malheur la panne ne se situe pas à ce niveau. Les segments sont encore en bon état. Il ne me reste plus qu'à chercher ailleurs la panne. J'espère pouvoir rapidement la mettre en état de marche pour finir la campagne de forage en beauté et aussi pour pouvoir la revendre.

Eric Böker



Rédaction

Av. Juste-Olivier 11
CH-1006 Lausanne
CCP 10-10580-2

FSF

Frères sans frontières
Case postale 129
CH-1709 Fribourg
CCP 17-7786-4

GVOM

B. Faidutti-Lueber
R. Henri-Mussard 12
CH-1208 Genève
CCP 10-20968-7

EIRÉNÉ

Comité suisse
Godi Glatz Consulting
CH-1350 Orbe
CCP 23-5046-2

Changement d'adresse

Prière de l'annoncer directement au mouvement concerné

«Interrogation» paraît huit fois par année

Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts

Impression:

Imprimerie Glasson SA – Rue de la Léchère 10 – CH-1630 Bulle

JAB – 1709 Fribourg